



# Devoir de Vigilance pour PME Formation-Action



# Agenda

<b>09h00 – 09h10</b>	<b>Bienvenue et introduction</b> <b>Tour de table express (vous aurez l'occasion de faire connaissance ensuite)</b>
<b>09h10 – 09h30</b>	Devoir de vigilance – De quoi s'agit-il ?
<b>09h30 – 09h50</b>	Pourquoi votre PME devrait s'y intéresser ?
<b>09h50 – 10h20</b>	Devoir de vigilance – Quelles étapes ?
<b>10h20 – 10h35</b>	Break
<b>10h35 – 12h15</b>	Vos premiers pas dans le devoir de vigilance <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre ma chaîne de valeur</li> <li>- Identifier les risques</li> <li>- Prioriser les risques</li> <li>- Définir mon plan d'actions de prévention et d'atténuation</li> <li>- Piloter le devoir de vigilance</li> </ul>
<b>12h15 – 12h30</b>	Clôture et débriefing

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



DE QUOI S'AGIT-IL ?

---


---


## Devoir de vigilance – De quoi s’agit-il?



# Devoir de vigilance – De quoi s’agit-il?

## How to participate?






Go to [wooclap.com](https://wooclap.com)

Enter the event code in the top banner

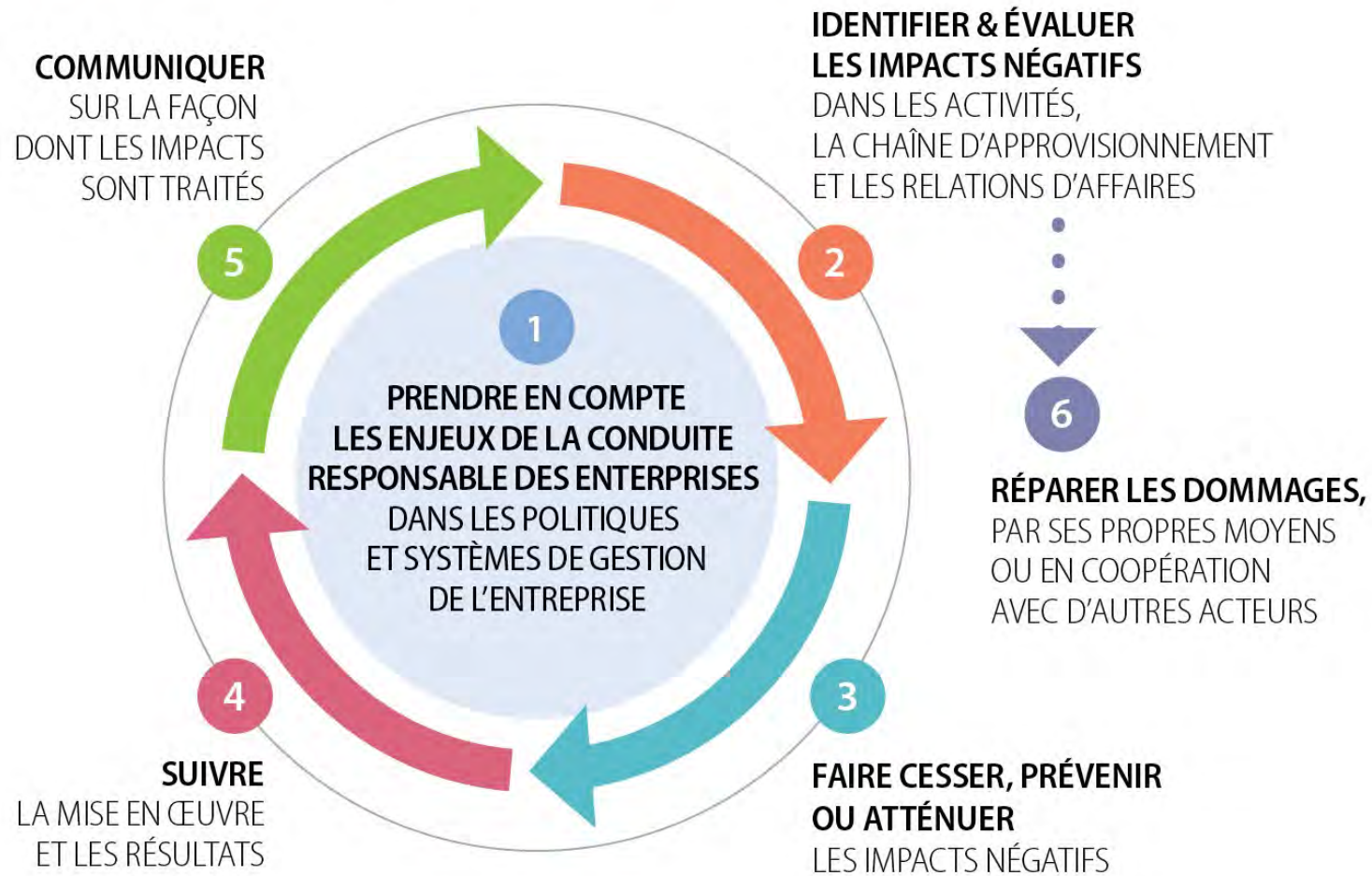
Event code

**AKKTII**

 Copy participation link

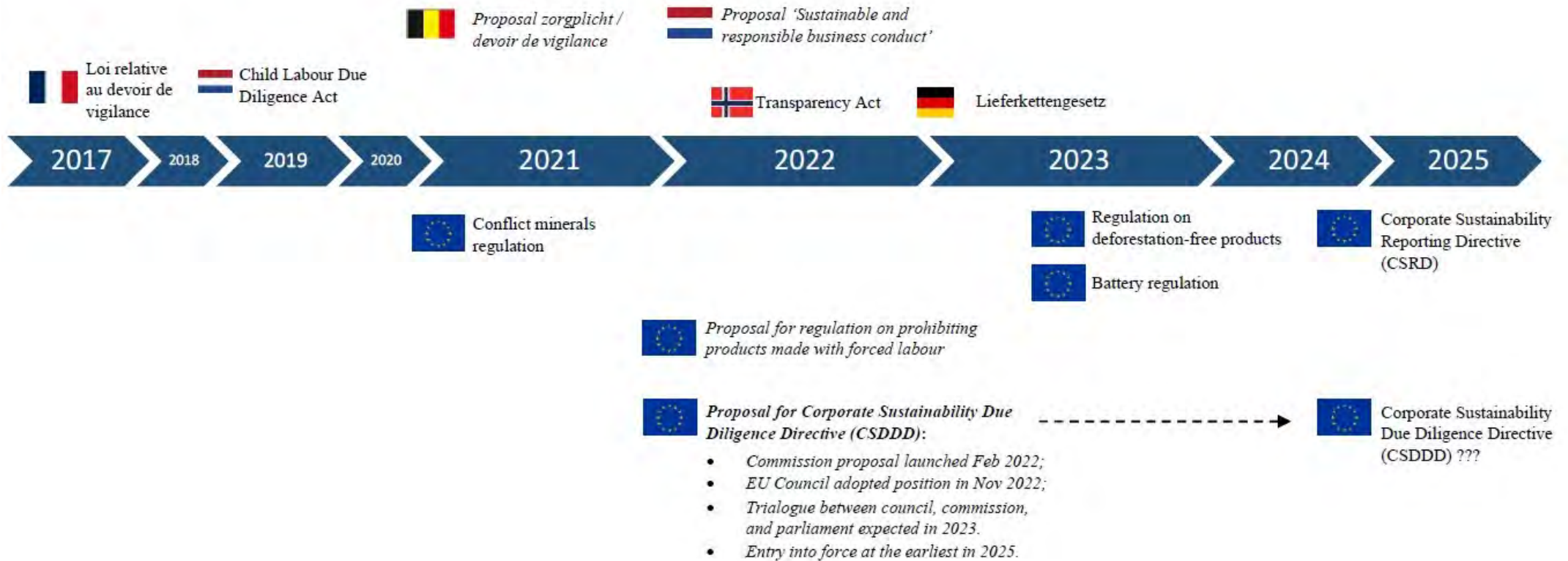


# Devoir de vigilance – OCDE



<https://www.lrq.com/en/supply-chain-due-diligence-legislation-map/>

# Devoir de vigilance – Un peu d'histoire...



# Devoir de vigilance – Une pratique déjà bien présente



Initiative	Statut	Seuils d'application (ETP / Chiffre d'affaires)	Sanction maximale	Autorité competente
<b>UK Modern Slavery Act</b> (2015)	<b>EN VIGUEUR</b>	Chiffre d'affaires supérieur à 36 millions GBP (tous secteurs)	Aucune sanction pécuniaire ; injonction via la High Court	Secretary of State / High Court
<b>France Devoir de Vigilance</b> (2017)	<b>EN VIGUEUR</b>	Au moins 5 000 employes en France ou au moins 10 000 employés au niveau mondial (filiales et sous-traitants inclus)	Injonction sous astreinte (montant fixé par le juge) ; dommages et intérêts en cas de préjudice avéré (lien de causalité requis)	Tribunaux civils (pas d'autorité administrative dédiée)
<b>Suisse Ordonnance DD</b> (2021 / 2023)	<b>EN VIGUEUR</b>	Petites et moyennes entreprises exemptées en cas de faible risque ; Périmètre centré sur les minéraux de conflit et le travail des enfants	Amende pénale pouvant atteindre 100 000 francs suisses	Autorités cantonales exécution
<b>Allemagne Loi LkSG</b> (2021 / 2023)	<b>EN VIGUEUR</b>	Au moins 1 000 employé.e.s en Allemagne (depuis janvier 2024 ; seuil initial : 3 000 employés)	Amende administrative jusqu'à 8 millions d'euros ou 2 % du chiffre d'affaires mondial ; Exclusion des marchés publics pendant 3 ans	BAFA (Office fédéral de l'économie et du contrôle des exportations)
<b>Norvege Loi Transparence</b> (2022)	<b>EN VIGUEUR</b>	Au moins 50 employé.e.s ET chiffre d'affaires supérieur à 70 millions NKR ou total du bilan supérieur à 35 millions NKR	Amendes administratives ; responsabilité personnelle des membres du conseil d'administration et des dirigeants	Autorité norvégienne de protection des consommateurs (Forbrukertilsynet)
<b>Union européenne CSDDD + Omnibus I</b> (2024 / 2029)	<b>TRANSPOSITION avant juillet 2028</b>	Au moins 5 000 employé.e.s ET chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliard € (au sein de l'UE ou au niveau mondial)	Amende pouvant atteindre 3 % du chiffre d'affaires mondial annuel	Autorités nationales de surveillance désignées par chaque Etat membre
<b>Californie SB 253</b> (2023)	<b>REPORTING depuis août 2026</b>	Chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard US\$ (tous secteurs, périmètre mondial) ; obligations Scope 3 à partir de 2027	Amende administrative jusqu'à 500 000 US\$ par année de non-conformité	CARB (California Air Resources Board)

# Devoir de vigilance – Une pratique déjà bien présente



Initiative	Statut	Seuils d'application (ETP / Chiffre d'affaires)	Sanction maximale	Autorité competente
<b>Canada</b> Projet de loi S-211 (2024)	<b>EN VIGUEUR</b>	Au moins 250 employé.e.s OU chiffre d'affaires supérieur a 20 millions CND\$ (importateurs ou producteurs)	Amende jusqu'a 250 000 CND\$ Responsabilité personnelle des administrateurs ; interdiction d'importation des marchandises issues du travail force ou du travail des enfants	Ministre de la Sécurité publique / Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
<b>Pays-Bas</b> WIVO (projet) (2024)	<b>ATTENDU 2027 - 2028</b>	Aligné sur la CSDDD : au moins 5 000 employé.e.s ET chiffre d'affaires supérieur a 1,5 milliard €	Amende pouvant atteindre 3 % du chiffre d'affaires mondial (aligné sur la CSDDD)	ACM (Autorité des consommateurs et des marchés)
<b>Belgique</b> (proposition) (2021)	<b>PROPOSITION</b>	Non encore déterminé ; la transposition de la CSDDD constituera le vecteur législatif principal	Non encore déterminé ; la transposition de la CSDDD constituera le vecteur législatif principal	A définir lors de la transposition de la CSDDD
<b>Autriche</b> (—)	<b>ATTENDU juillet 2028</b>	Aligne sur la CSDDD ; pas de loi nationale autonome prévue	Transposition de la CSDDD ; Pas de loi nationale autonome ; sanctions selon le dispositif CSDDD	A définir lors de la transposition de la CSDDD
<b>Australie</b> Modern Slavery Act (2018)	<b>EN VIGUEUR ; réforme prévue ~2028</b>	Chiffre d'affaires supérieur à 100 millions AUS \$ (périmètre mondial)	Aucune amende actuellement ; Publication obligatoire et mécanisme de designation publique (naming and haming) Obligation de diligence raisonnable en matière de droits humains prévue dans la réforme	Ministre de l'Intérieur / Frontière australienne (ABF)
<b>Japon</b> Lignes directrices HREDD (2022)	<b>VOLONTAIRE ; contraignant ~2028 - 2029</b>	Grandes entreprises cotées ; pas de seuil officiel fixe a ce stade	Régime actuellement volontaire ; loi contraignante attendue d'ici 2028 - 2029	METI (Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie)

## Devoir de vigilance – une définition

Identifier les risques et prévenir « les impacts graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement »  
aux différentes étapes de production et d'utilisation de leur produit.

## Devoir de vigilance – une définition

**Le devoir de vigilance pour les droits humains et l'environnement** est un ensemble de processus visant à

- (1) analyser les risques ;
- (2) atténuer les risques ; et
- (3) intégrer le devoir de vigilance dans les opérations de votre entreprise.

Chacun de ces trois processus comprend plusieurs sous-processus, qui constituent la structure de base de cet atelier.

---

---

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



Pourquoi l'intégrer?

## Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



**En juillet 2024, Porsche** a annoncé une révision à la baisse de ses prévisions financières après des **inondations majeures** ayant touché un de ses **fournisseurs européens d'aluminium, Novelis** fin juin, provoquant l'arrêt de la production.

Cette pénurie d'aluminium a mené à la suspension partielle de la production chez Porsche, qui a estimé ses **pertes potentielles** **entre 1 et 2 milliards d'euros.**

## Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



**En 2022-2023, Danone** a vu ses marges sous pression à cause de la flambée des prix du lait, du blé et de l'énergie, exacerbée par la guerre en Ukraine et la sécheresse en Europe.

L'entreprise a dû augmenter ses prix de vente, ce qui a ralenti la croissance de ses volumes dans plusieurs marchés.



## Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



**En 2023-2024, Heineken** a fait face à des campagnes de boycott et à des pressions sociales dans plusieurs pays africains, après des révélations sur des pratiques commerciales jugées abusives et des atteintes aux droits humains dans ses filiales locales.

Cela a entraîné une baisse des ventes et des coûts de conformité accrus.


## Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



**En 2023, Stellantis** (Fiat, Peugeot, etc.) a dû **arrêter** temporairement la production de certains modèles en **Italie** en raison de la **sécheresse** qui a **limité l'accès à l'eau** pour ses usines, affectant les volumes produits et les livraisons.



# Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



Sept 2023

News

## Supply chain headaches return for Volkswagen as floods in Slovenia force production to halt throughout Europe

- Volkswagen suspends production of key models throughout Europe as a result of supply chain worries
- Slovenian supplier of gear rings sees factory battered by floods, causing chaos for German brand
- Firm's flagship Wolfsburg plant among sites to introduce temporary measures to ease new car production

---

---

# Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



Avril 2026



WORK & ECONOMY

## Why are communities pushing back against data centers?

Tech, data policy expert says concerns legitimate over rising power rates, water use, environmental issues amid mushrooming growth

The Harvard Gazette

The New York Times

## Local Opposition Is Slowing A.I. Data Centers. Wall Street Has Noticed.

Tech companies are running into resistance from neighbors and may not be able to build at the pace they promised investors.

## Why Utah residents are protesting a massive AI data center project backed by Kevin O'Leary

CNN Business

## Data center executives fret over the industry's increasingly toxic public image

BUSINESS INSIDER

By Daniel Geiger + Follow



# Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



ACCUEIL • POLICE ET JUSTICE

Jun 2026

## **Wise, poids lourd européen des paiements, rattrapée par la justice belge pour ses « Dirty Payments »**

Trafic de drogue, escroqueries, corruption... Wise Europe apparaît dans des centaines d'affaires arrivant en Belgique, via des demandes d'entraide judiciaire, pour plus de 500 millions de transactions suspectes. Elle risque un renvoi en correctionnelle pour blanchiment.

# Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



## Le transporteur bruxellois Ziegler a fait aveu de faillite

Il y a 59 minutes · 1 min

**Jun 2026**

Partager

Écouter

Le transporteur Ziegler a fait lundi matin aveu de faillite devant le tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles. L'information, révélée par L'Écho, a été confirmée aux employés du groupe en matinée lors d'un conseil d'entreprise, a indiqué Philippe Lescot, permanent syndical de la CSC-Transcom.

**INFO** Par [Belga](#) avec [Belga](#)



Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



**En 2026, même les services secrets britanniques tirent la sonnette d'alarme...**

## **Royaume-Uni : la « sécurité » et la « prospérité » du pays menacées par la perte globale de biodiversité, alerte un rapport gouvernemental**

Les agences de renseignement MI5 et MI6 ont contribué à l'élaboration d'un rapport pointant les conséquences de l'effondrement des principaux écosystèmes mondiaux.

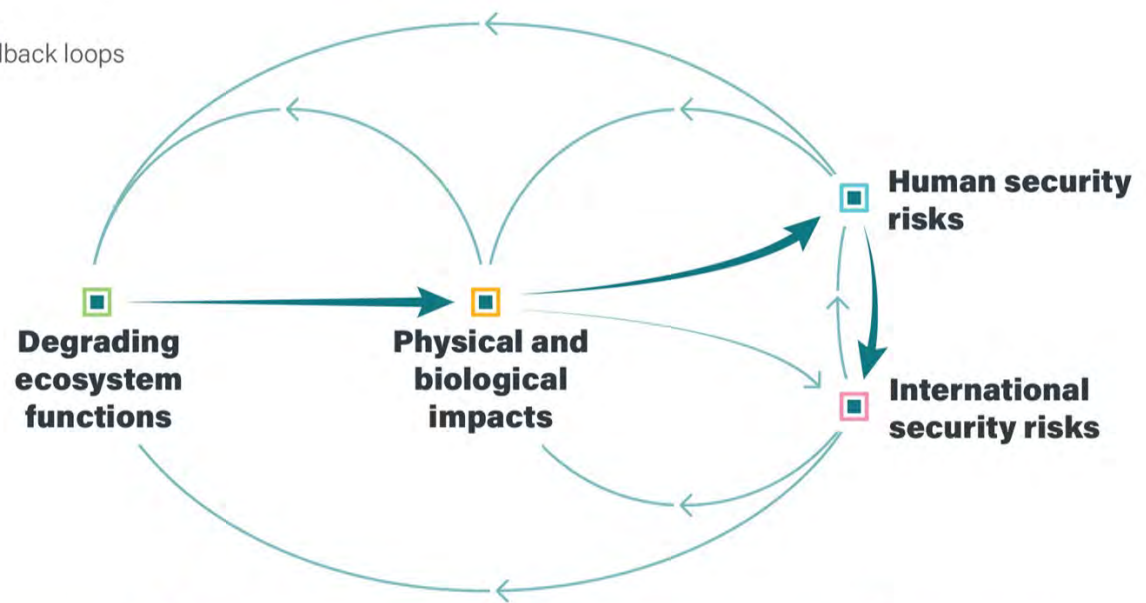
Par Cécile Ducourtieux (Londres, correspondante)  
Publié le 30 janvier 2026 à 14h00 · 🕒 Lecture 3 min.

**Le Monde**

# Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



Biodiversity loss impacts and feedback loops



- Degrading ecosystem functions**
- Water regulation and cycling
  - Soil formation
  - Oxygen production
  - Pollination
  - Disease control
  - Air quality
  - Erosion control
  - Food production
  - Carbon storage

- Physical and biological impacts**
- Crop failure
  - Fisheries loss
  - Water and air pollution
  - Water scarcity
  - Novel diseases
  - Floods, storms, landslides
  - Changes to global weather patterns
  - Loss of genetic diversity
  - Global temperature rise

- Human security risks**
- Food shortages, inflation, famine
  - Water insecurity
  - Health risks
  - Supply chain disruption
  - Livelihood loss, poverty
  - Loss of pharmaceutical opportunities
  - Elite capture of resources
  - Pandemic risk

- International security risks**
- Migration
  - Extremism, terrorism
  - Serious Organised Crime
  - Political polarisation and instability
  - Economic insecurity
  - Interstate conflict, civil wars



# Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



## JOUONS AUX CARTES

## Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



- Regroupez-vous en équipes de 3
- Vous allez recevoir des cartes « Et si... » illustrant différents événements « impact »
  - liés directement ou indirectement aux activités de votre entreprise et
  - susceptibles de mettre votre entreprise à risque

Des événements liés tant aux domaines social, environnemental, géopolitique ou encore éthique

---

---

## Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



Le risque pour votre entreprise peut être :

- **Opérationnel** : rupture d'approvisionnement, qualité défectueuse, incapacité à produire / livrer,...
- **Réputationnel** : image de marque affectée, mauvaise réputation, non-octroi d'autorisations pour cause de défiance,...
- **Règlementaire** : non-conformité avec les règlements et lois en vigueur
- **Financier** : perte de chiffre d'affaires, augmentation des coûts de structure et de fonctionnement



## Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



Pour chacun des événements, évaluez le niveau d'impact qu'il peut avoir sur votre entreprise

- 1 = impact très faible
- 2 = impact modéré
- 3 = impact important
- 4 = impact catastrophique



## Devoir de vigilance – Pourquoi l'intégrer?



### Debriefing

- Quels sont les « événements » qui vous ont particulièrement marqués ?
- Quel évènement avez-vous déjà vécu ?
- Quelles sont les questions que cet exercice a soulevées ?



## Des risques réels pour les PME

- **Rupture brutale des approvisionnements** et dépendance à un fournisseur unique.
- **Risques sociaux et juridiques** liés aux pratiques des sous-traitants.
- Vulnérabilité face aux **chocs géopolitiques et logistiques**.
- **Non-conformité réglementaire** ou obsolescence environnementale des produits.
- Atteinte à la **réputation liée aux pratiques** des partenaires commerciaux.
- **Exigences accrues en matière de vigilance** et d'ESG pour accéder aux marchés et aux appels d'offres.

Ces situations ont déjà eu des **impacts directs** sur les commandes, la production, le chiffre d'affaires ou la réputation de PME

---

---

- **Avantage concurrentiel et accès aux marchés**
    - Pour les PME belges, être en ordre de vigilance et de reporting ESG crée un véritable **avantage pour rester ou entrer dans les chaînes de valeur de grands comptes** soumis à la CSDDD et la CSRD, en Belgique comme à l'export
    - Ces grands comptes **attendent désormais de leurs fournisseurs des garanties**, des preuves et une capacité à anticiper les risques liés à votre chaîne de valeur.
- 
-

- **Meilleure gestion des risques**
  - Une méthode robuste pour identifier et traiter les impacts humains et environnementaux et ainsi **réduire le risque de litiges, d'amendes, de ruptures d'approvisionnement et de scandales médiatiques.**
  - Une vigilance structurée **renforce la résilience et la robustesse de l'entreprise** et sa capacité à continuer à opérer sur des marchés et dans un contexte géopolitique de + en + fluctuants et turbulents

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



Quelles étapes?

---

---

## Devoir de vigilance – Quelles étapes?

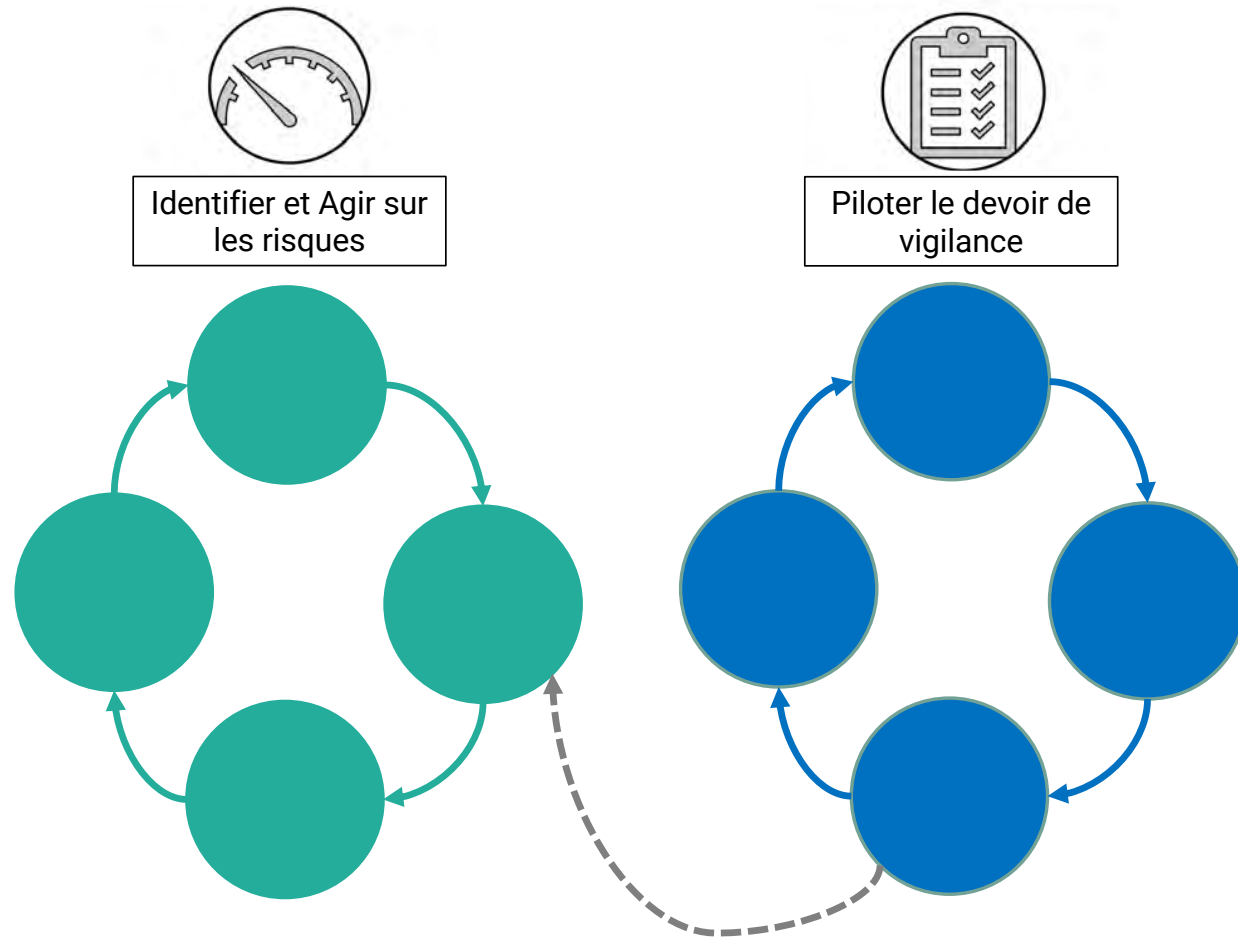
En groupes de 4 personnes, vous allez recevoir un puzzle constitué de différentes parties :

- Titre
- Objectif
- Description
- Livrable(s)

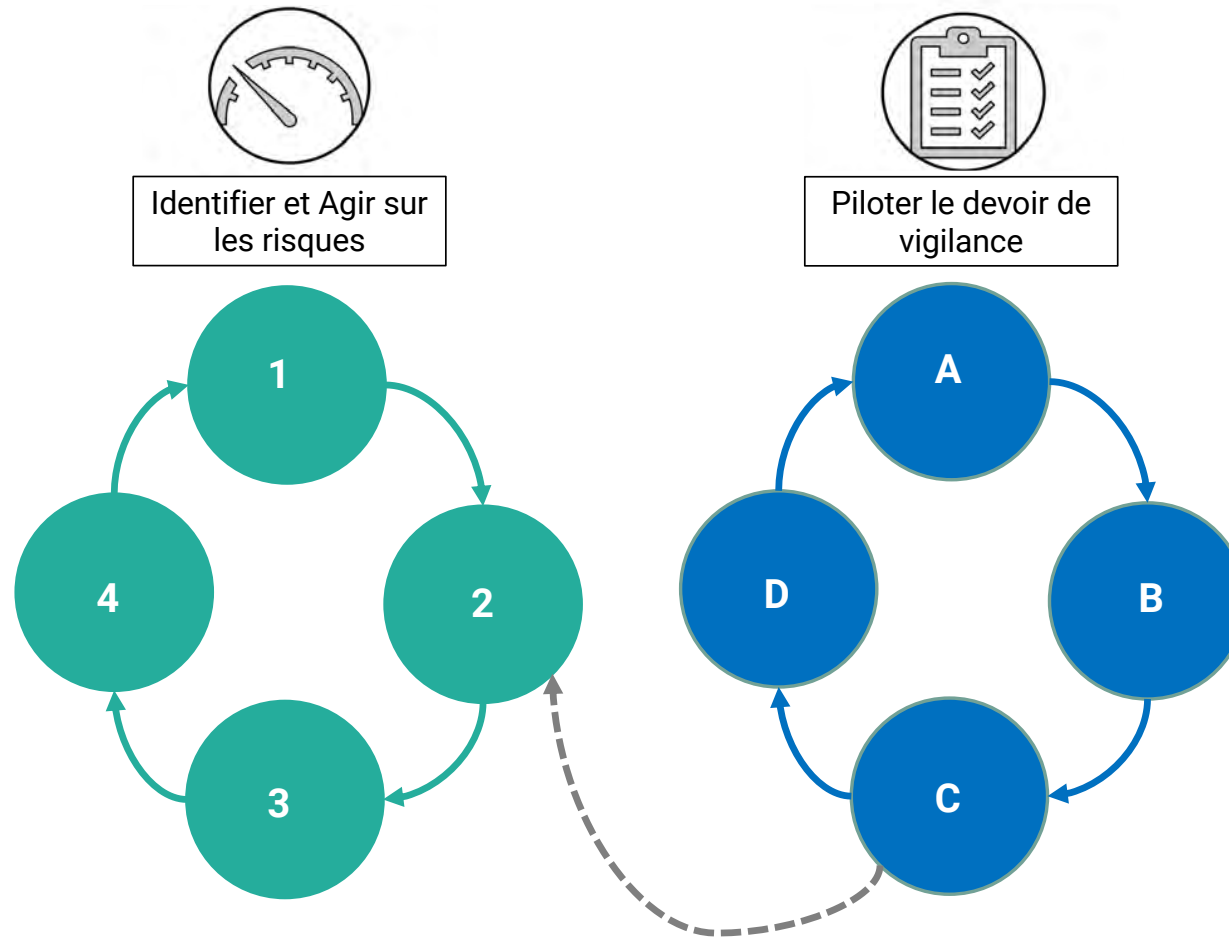
Vous allez devoir reconstituer les différentes étapes du processus du devoir de vigilance

- Chaque étape est constituée des 4 éléments repris ci-dessus
  - La structure des étapes est visible sur le slide suivant
- 
-

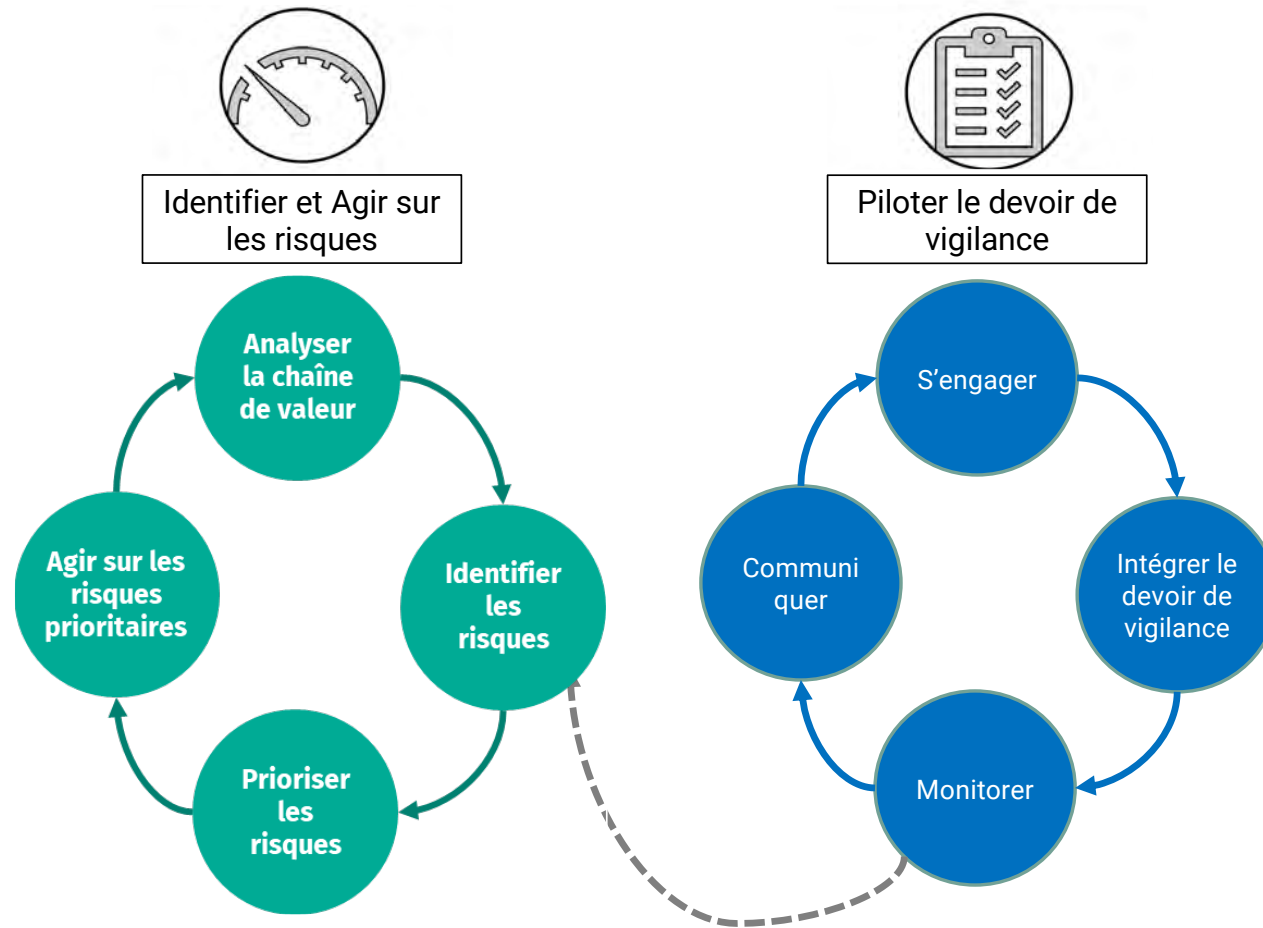
# Devoir de vigilance – Quelles étapes?



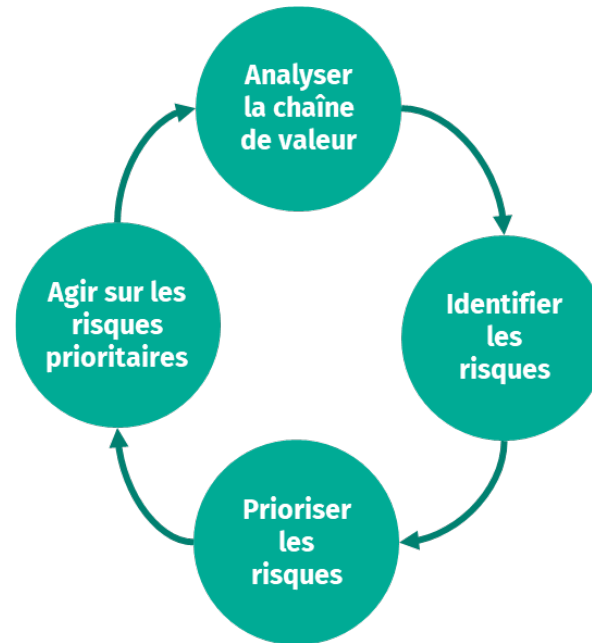
# Devoir de vigilance – Quelles étapes?



# Devoir de vigilance – Quelles étapes?



# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES

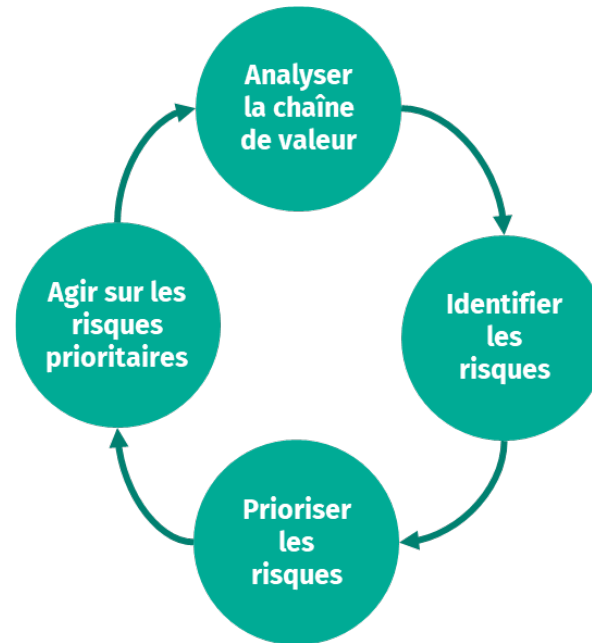


Identifier et agir sur les risques

---

---

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



## Analyser la chaîne de valeurs

---

---

## Chaîne d'approvisionnement/ Chaîne de valeurs



Une **chaîne d'approvisionnement** comprend toutes les **activités** que les compagnies et les employés entreprennent **avant qu'un produit ou un service ne soit livré** à votre entreprise.

Bien que les termes "chaîne d'approvisionnement" et "chaîne de valeur" soient souvent utilisés de manière interchangeable, une **chaîne de valeur** comprend **également l'aval**, c'est-à-dire ce qui arrive à un produit après qu'il a quitté votre entreprise.

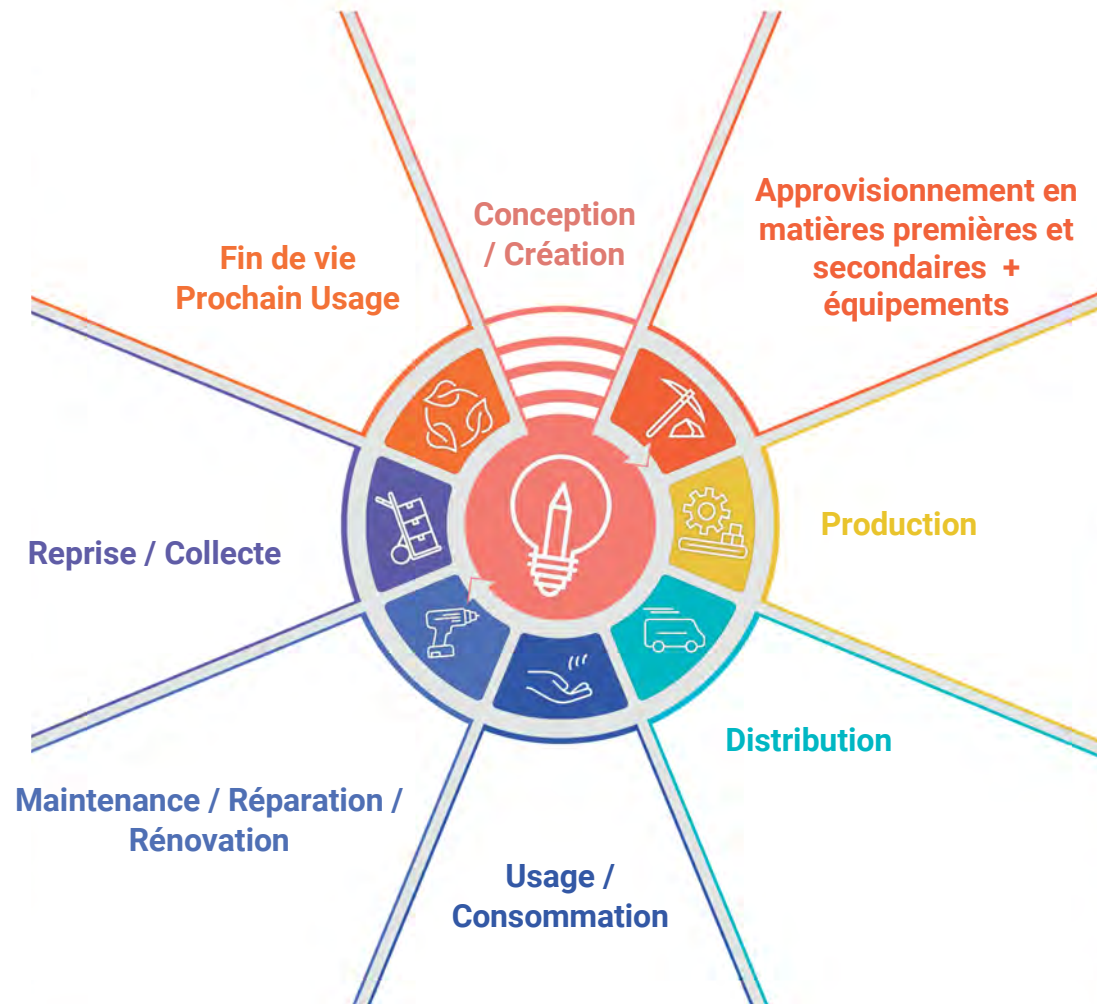
---

---

# Chaîne d'approvisionnement/ Chaîne de valeurs



# Chaîne d'approvisionnement/ Chaîne de valeurs



# Chaîne d'approvisionnement/ Chaîne de valeurs



## CONCEPTION

Les parties prenantes qui **agissent** ou **sont affectées** pendant la phase de conception ou qui **influencent** la conception du produit/service ou l'industrie :

- Réglementation, politique, lois
- Financement, conception de projets et de modèles d'entreprise
- Conception de produits, de services ou d'expériences



## LES MATÉRIAUX

Les parties prenantes qui **agissent** ou **sont affectées** pendant la phase d'extraction ou qui **influencent** directement l'accès aux ressources naturelles et leur transformation en matières premières et leur transformation.

- Mines, agriculture...
- Production de matières premières
- Approvisionnement



## LA FABRICATION

Les parties prenantes qui **agissent** ou **sont affectées** pendant la phase de fabrication ou qui **influencent** directement la production des différents composants et produits, avant la distribution à l'utilisateur final.

- Processing / -Fabrication
- Composants et assemblage du produit final/de l'offre /de la prestation de services



## LA DISTRIBUTION

Les parties prenantes qui **agissent** ou **sont affectées** pendant la phase de distribution ou qui **influencent** directement la distribution de l'offre / service /produit à l'utilisateur final, avant utilisation finale.

- Marketing, communication
- Equipes de grossistes / distributeurs / commerciaux
- Transports



## L'USAGE

Les parties prenantes qui **agissent** ou **sont affectées** pendant la phase d'utilisation ou qui **influencent** directement les utilisations de l'offre finale / du produit / du service.

- Association d'utilisateurs/utilisateurs
- Opérations de service
- Maintenance



## RÉPARATION ET RECONDITIONNEMENT

Les parties prenantes qui **agissent** ou **sont affectées** pendant la phase de réparation et de reconditionnement ou qui **influencent** directement.

- Transformation ou changement de composants
- Service après-vente
- Production ou changement de pièces de rechange



## LA REPRISE

Les parties prenantes qui **agissent** ou **sont affectées** pendant la phase de valorisation ou qui **influencent** la collecte et la valorisation du produit, des composants ou des matériaux afin qu'ils puissent être traités pour la prochaine utilisation.

- Collecte des déchets et réglementation
- Transports
- Récupération



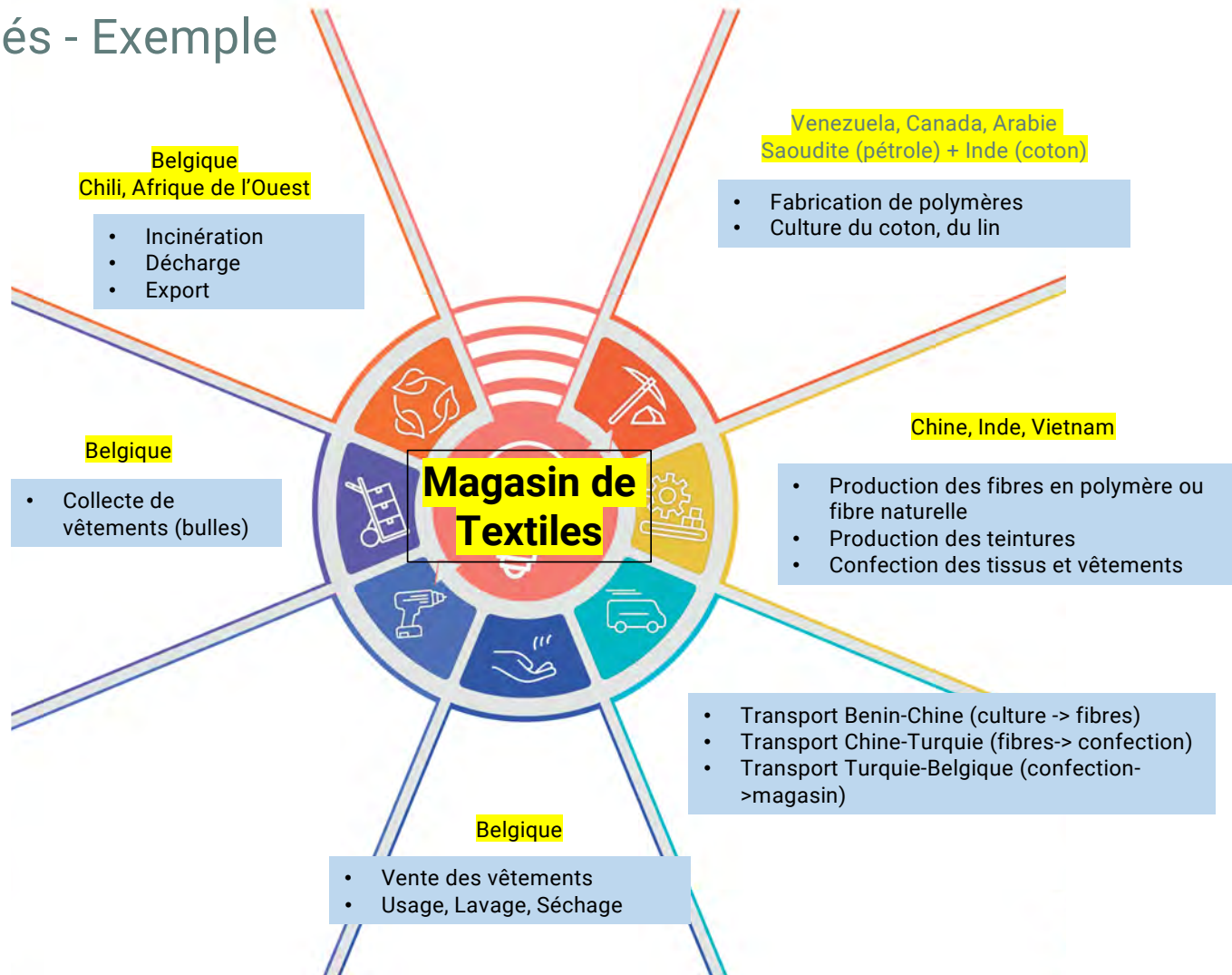
## L'USAGE SUIVANT

Les parties prenantes qui **agissent** ou **sont affectées** sur la phase d'utilisation suivante ou qui **influencent** l'usage suivant.

- Réutilisation & occasion
- Recyclage
- Récupération d'énergie

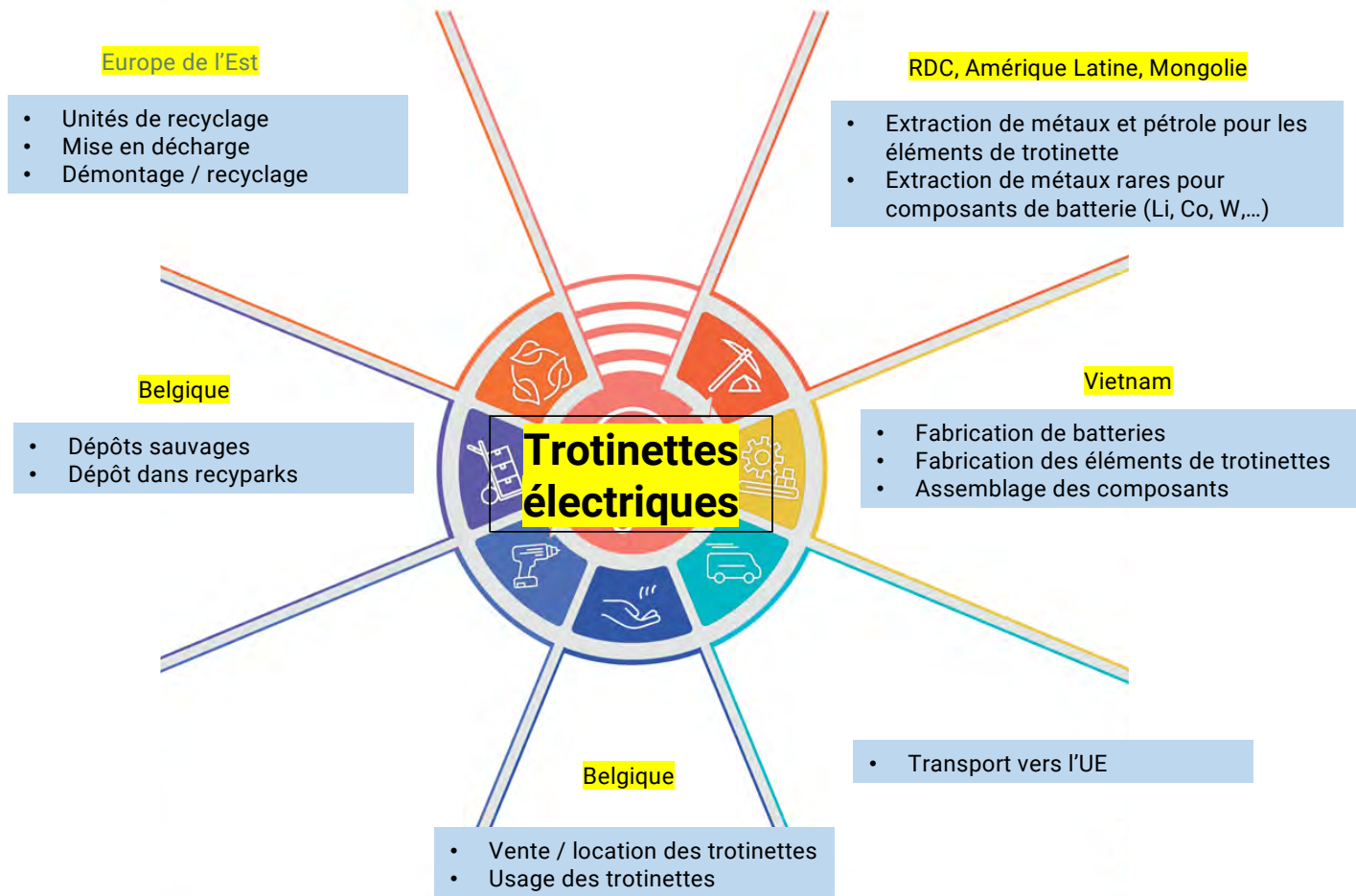
# Chaîne d'approvisionnement/ Chaîne de valeurs

## Les Activités - Exemple



# Identifier les risques

## Les Activités - Exemple



# Identifier les risques



main stage

	Matériaux	Fabrication	Transport/Utilisation	Usage	Maintenance	Logistique	Fin de vie
<b>Seringues et matériel bloc opératoire (usage unique)</b>	Pétrole Charbon	Eau Charbon Main d'oeuvre	Avion Bateau Pétrole Gaz	Opérations Prises de sang Visites médicales	Stérélisation	Transport interne	Déchets B2
<b>Matériel bloc opératoire (usage multiples)</b>	Pétrole Minerais Chimie	Inde - Charbon	Avion Bateau Pétrole Gaz	Opérations	Réutilisation : Eau/Produit chimique/ plastique Carton	Transport interne	Déchets B1 Revalorisation Plastique
<b>Alimentation</b>	Engrais - eau - machines agricoles - animaux - biodiversité	Agriculture - élevage	Avion Bateau Camion Pétrole Gaz	Cuisines collectives	Biodéchets (5%)	Transport interne	Déchets B1 (95%)
<b>Batiments</b>				Entretien Construction Nettoyage Parking	Récupération matériaux Biodiversité Eau		
<b>Logistique</b>	Minerais	Chine Eau, Pétrole	Véhicules	Distribution repas Transport patients et matériel RH SMUR	Huile Pièces détachées	transport	Véhicules
<b>Bâtiment /Transport /Energie</b>	Culture coton Fibres textiles Métaux rares Pétrole Plastique Sable Matières végétales -	Production : Asie/Europe/USA et Afrique Préparation interne Gaz (Russie/algérie, USA) Electricité (centrale nucléaire belge et étranger) Pétrole (Belgique) -	Emballage Transport Conditionnement -	Consultations Visites médicales Transport interne Administration Actes Médicaux Stockage/Frigos (médicament/mat. Médical <b>Textile:</b> Distribution/Collecte <b>Energie:</b> Achat- auto production/distribution -	Textile: entretien/réparation/lavage  Reconditionnement eau grise Entretien chaudière -	Reprise fournisseurs Réutilisation Recyclage Matériel médical: Maintenance/réparation -	Incinération Mise en décharge Rejet -

# Chaîne d'approvisionnement/ Chaîne de valeurs

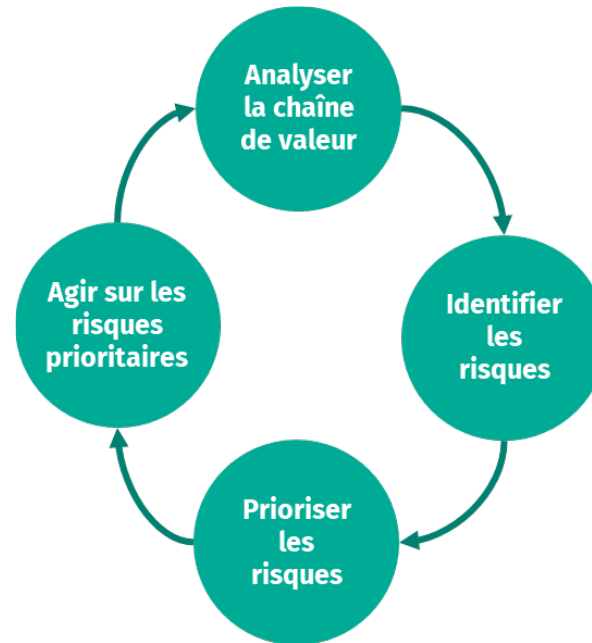


Pour le cas d'entreprise que vous avez reçu :  
Décrivez les activités liées à la chaîne de valeur à l'aide  
du canevas

*À quel endroit de votre chaîne de valeur  
avez-vous aujourd'hui le moins de visibilité ?*



# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



## Identifier les risques

---

---

## Mettre en place – Identifier les risques

Quels impacts / risques dans quels secteurs ?



- Par groupe, vous allez recevoir
  - 16 cartes « Risques / Impacts » (10 liées aux droits sociaux et humains et 6 liées à l'environnement)
- Identifiez pour votre entreprise les impacts / risques les + importants (5 max)

*Quel risque identifié vous a surpris ou vous a fait prendre conscience d'un « angle mort » ?*

# Mettre en place – Identifier les risques



Quels impacts / risques ?



# Les risques – Droits humains (1)



Risques courants	Exemples de secteurs / produits à haut risque
<b>Travail des enfants</b>	Agriculture tropicale (par exemple, cacao, café, thé, graines et noix, fruits tropicaux, caoutchouc, épices, tabac, palmier à huile, sucre de canne), exploitation minière artisanale (par exemple, métaux rares, étain, pierres précieuses, pierres naturelles), coton et textiles (par exemple, vêtements, chaussures, tapis, cuir).
<b>Travail forcé</b>	Électronique/TIC, énergies renouvelables (par exemple, panneaux solaires, batteries), aéronautique, jouets, textiles, agriculture tropicale, horticulture, sylviculture, pêche, coton et textiles, produits médicaux (par exemple, matériel chirurgical, gants en latex), industrie du sexe.
<b>Santé et sécurité</b> (travailleurs, utilisateurs, consommateurs)	Électronique/TIC, exploitation minière, industrie lourde, aéronautique, agriculture, pêche, construction, transport (par exemple, entreprises de livraison de colis), industrie alimentaire (par exemple, abattoirs).
<b>Liberté d'association</b>	Électronique/TIC, agriculture de plantation, exploitation minière, transport maritime, secteur logistique (par exemple, préparateurs de commandes)

Source : List of Goods Produced by Child Labor or Forced Labor | U.S. Department of Labor (dol.gov)

# Les risques – Droits humains (2)

Risques courants	Exemples de secteurs / produits à haut risque
<b>Salaire de subsistance</b>	Secteurs à forte proportion de main-d'œuvre peu qualifiée : horticulture, assemblage, travail en entrepôt, centres d'appel, agriculture tropicale, ...
<b>Discrimination</b> (par exemple, fondée sur le genre, l'origine ethnique, la religion, ...)	Tous les secteurs
<b>Droits des communautés locales</b>	Agriculture à grande échelle (par exemple, élevage, soja, huile de palme), exploitation minière, sylviculture.
<b>Usages controversés / détournés*</b>	Produits médicaux, Electronique / TIC, Armement, Chimie, Energies renouvelables, Construction, Secteur logistique, Aéronautique

\* Usage controversé : vente de produits et services pour des usages controversés tels que pesticides, tabac, industrie du sexe, fourrure animale, charbon thermique, OGMs, jeux de hasard, addictions diverses – alcool, médicaments,

\* Usage détourné : produits ou éléments de produits détournés pour un autre usage (domaine militaire, atteinte à des droits de communautés,...) et/ou pour des pays sous embargo

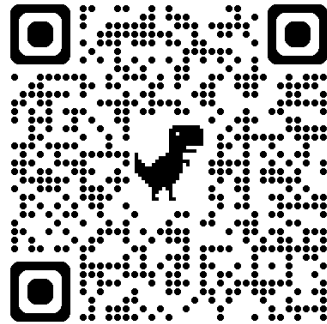
Source : List of Goods Produced by Child Labor or Forced Labor | U.S. Department of Labor (dol.gov)

# Les risques – environnement

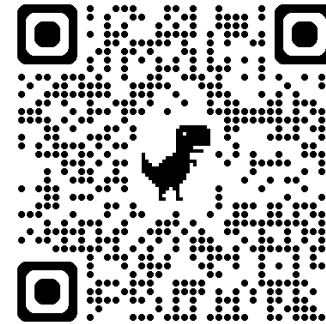
Risques courants	Exemples de secteurs / produits à haut risque
<b>Qualité de l'air</b>	Transport, construction, énergie, mines, élevage, industrie chimique, extraction de combustibles fossiles.
<b>Eau : Qualité et Consommation</b>	Agriculture, mines, industrie chimique, pêche, textiles, extraction de combustibles fossiles, secteur de la construction.
<b>Qualité du sol</b>	Transports, construction, énergie, exploitation minière, élevage, industrie chimique, extraction de combustibles fossiles, agriculture (production alimentaire)
<b>Biodiversité</b>	Agriculture, pêche, sylviculture, exploitation minière, construction, éoliennes, élevage
<b>Flux de déchets</b>	Gestion des déchets, secteur technologique (déchets électroniques), industrie chimique, métaux (en particulier les batteries), textiles, matières plastiques, déchets médicaux
<b>Gaz à effet de serre</b>	Tous les secteurs, avec des risques prononcés dans les transports, la construction, le textile et l'agriculture.

Sources : Base de données ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) / Taksforce on Nature-Related Financial Disclosure (TNFD)

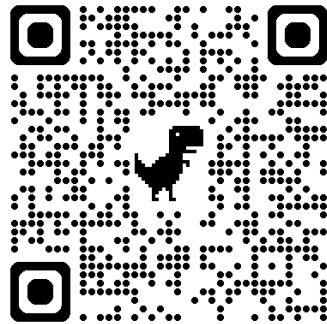
# Les risques – OECD Due diligence checker



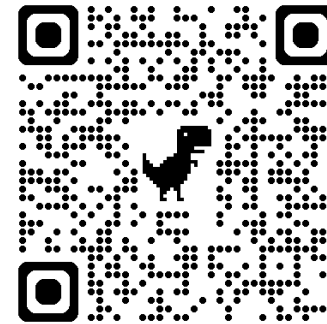
Cross-Secteurs



Habillement et chaussure



Secteur minier



Agriculture

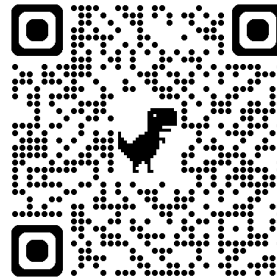


# Les risques – Quelques sources

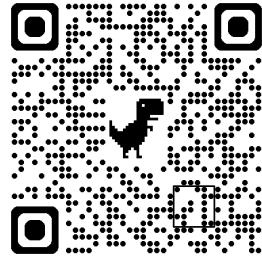
SASB Materiality Finder



CSR Risk Check



**ENCORE** (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure)



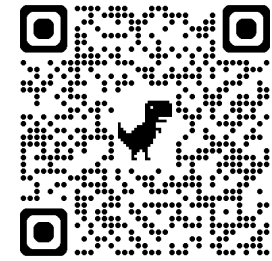
TNFD – Dependencies & Impacts



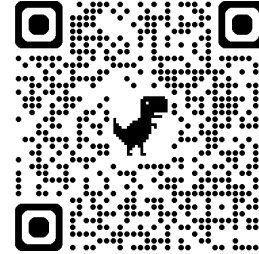
# Les risques – Quelques sources



World Resource Institute



Materiality in Industry Context

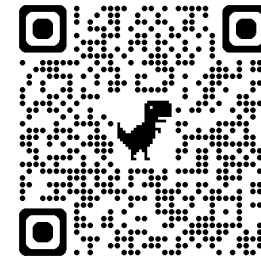


S&P Global

MSCI Industry Materiality



WWF Risk Filter

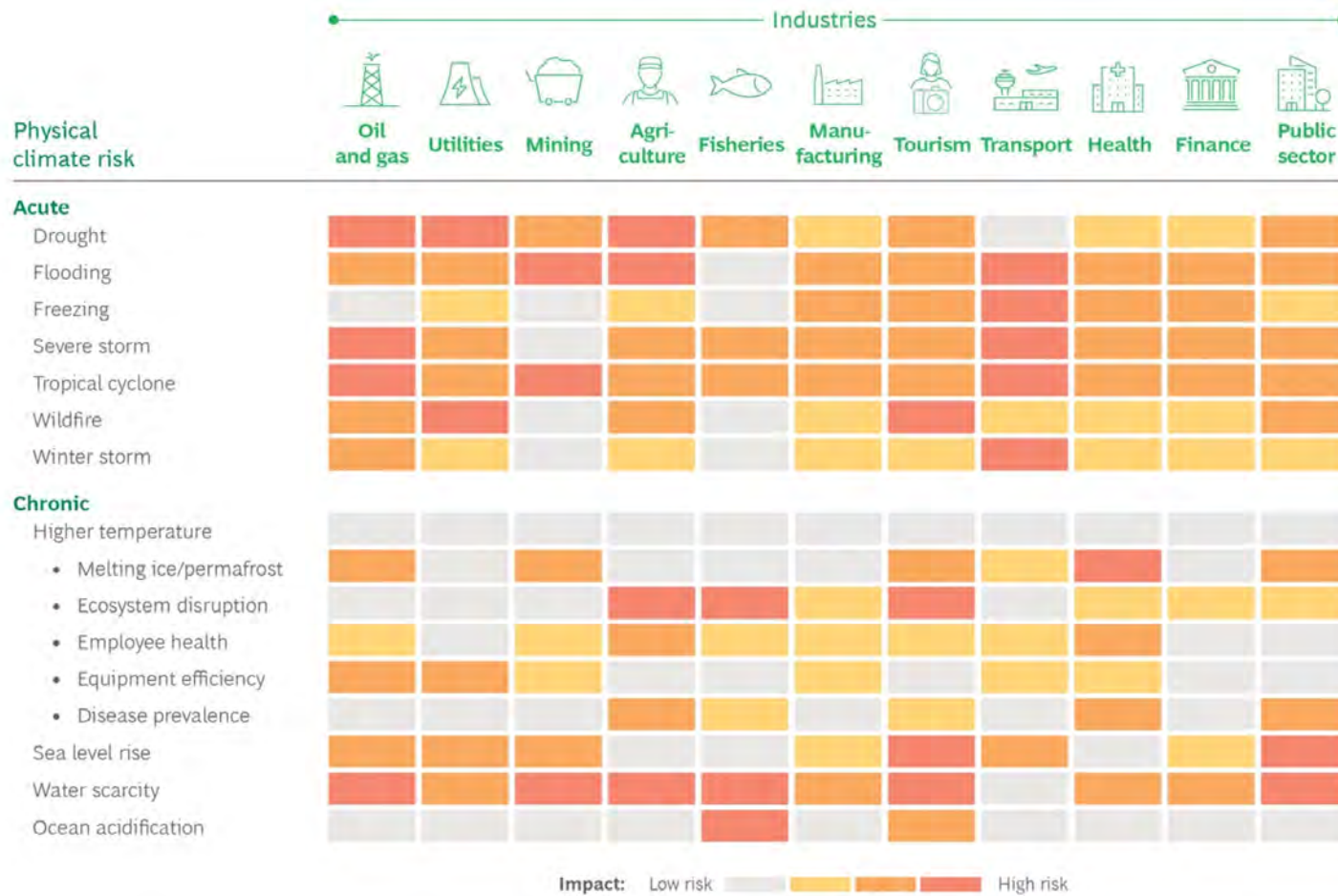


WWF Risk Filter Suite

# Les risques – Quelques sources



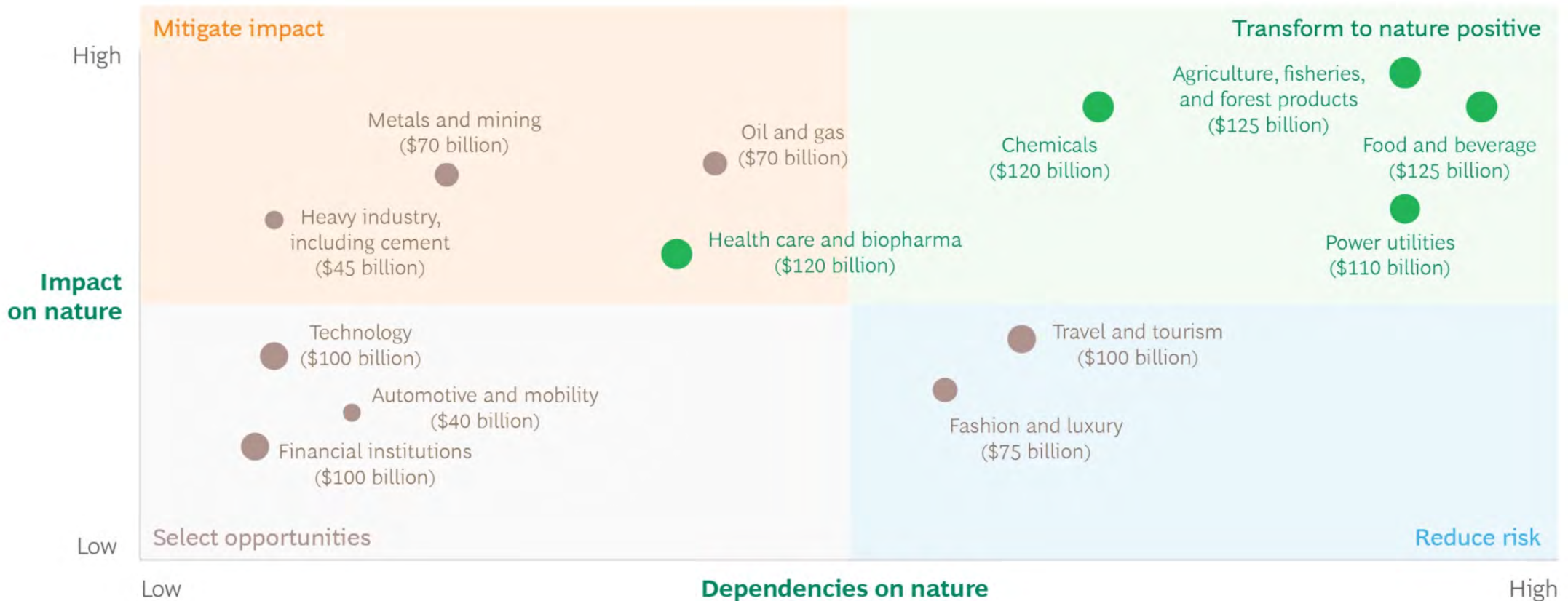
Les analyses sectorielles = *Risques physiques dûs aux dérèglements climatiques*



# Les risques – Quelques sources



Les analyses sectorielles = *Risques dûs aux dépendances à la nature*

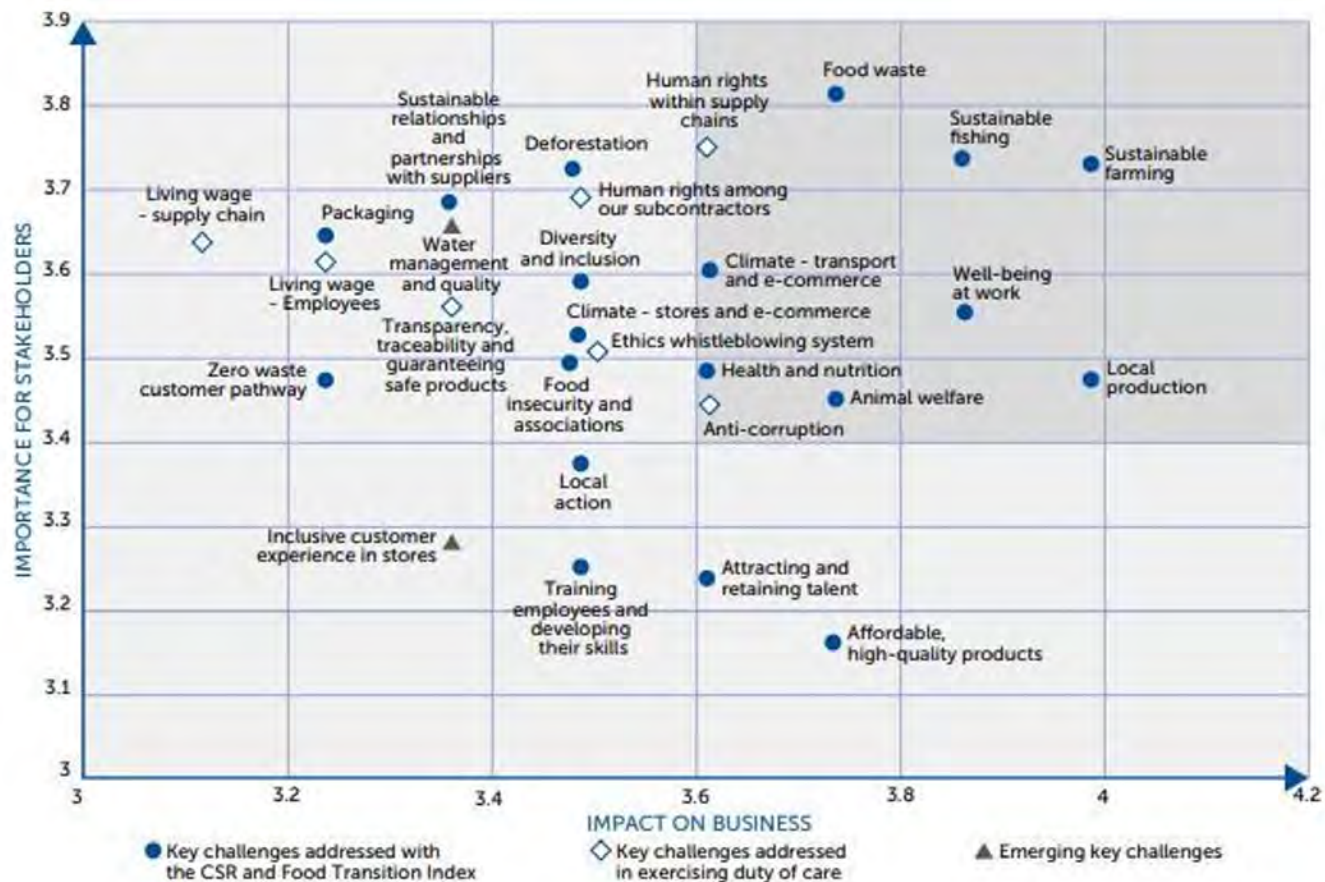




# Les risques – Quelques sources



Les analyses des entreprises de votre secteur...  
Alimentation - Carrefour



# Les risques – Quelques sources

Les analyses des entreprises de votre secteur...

**Secteur médical**

**GSK**

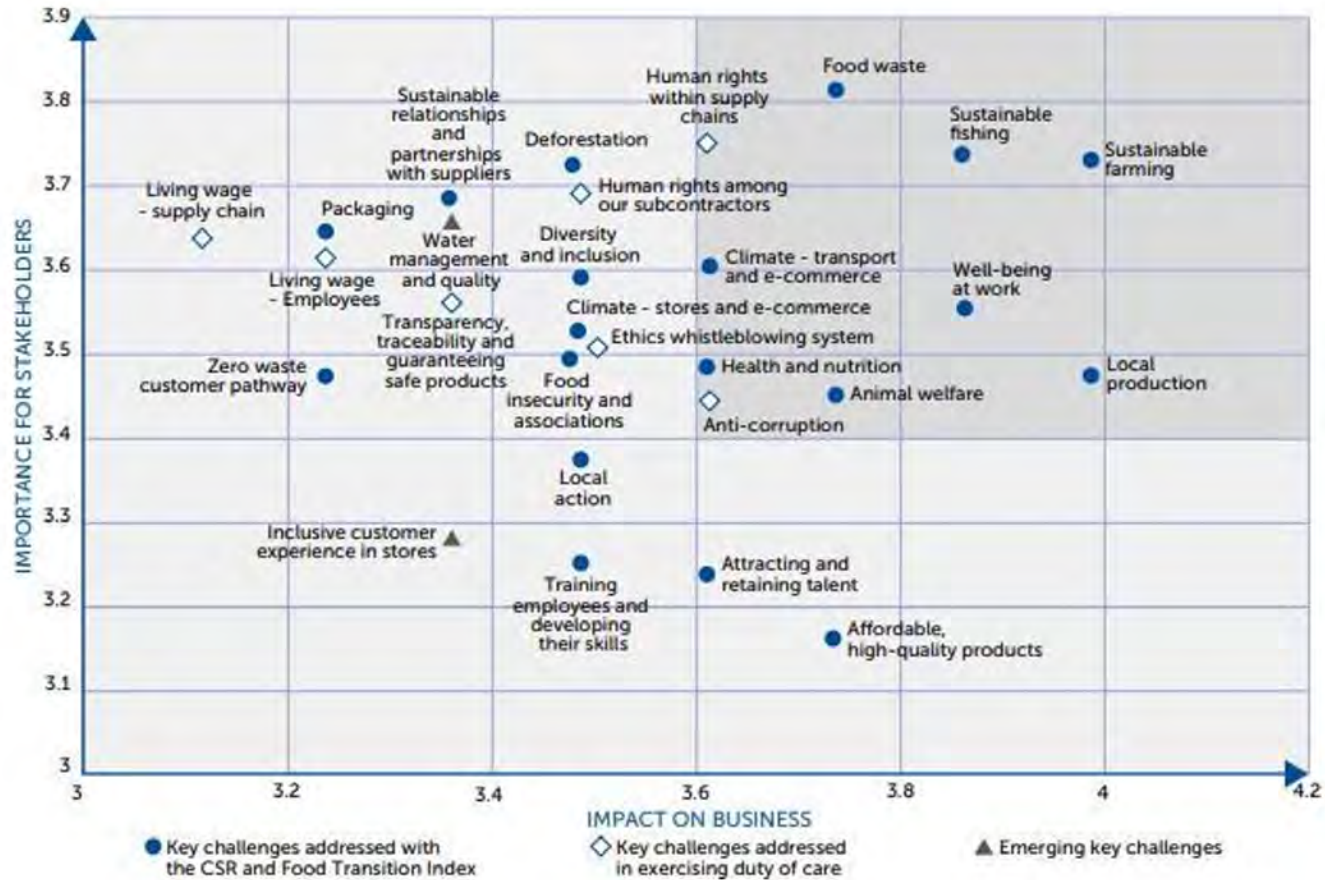


# Les risques – Quelques sources

Les analyses des entreprises de votre secteur...

**Alimentation**

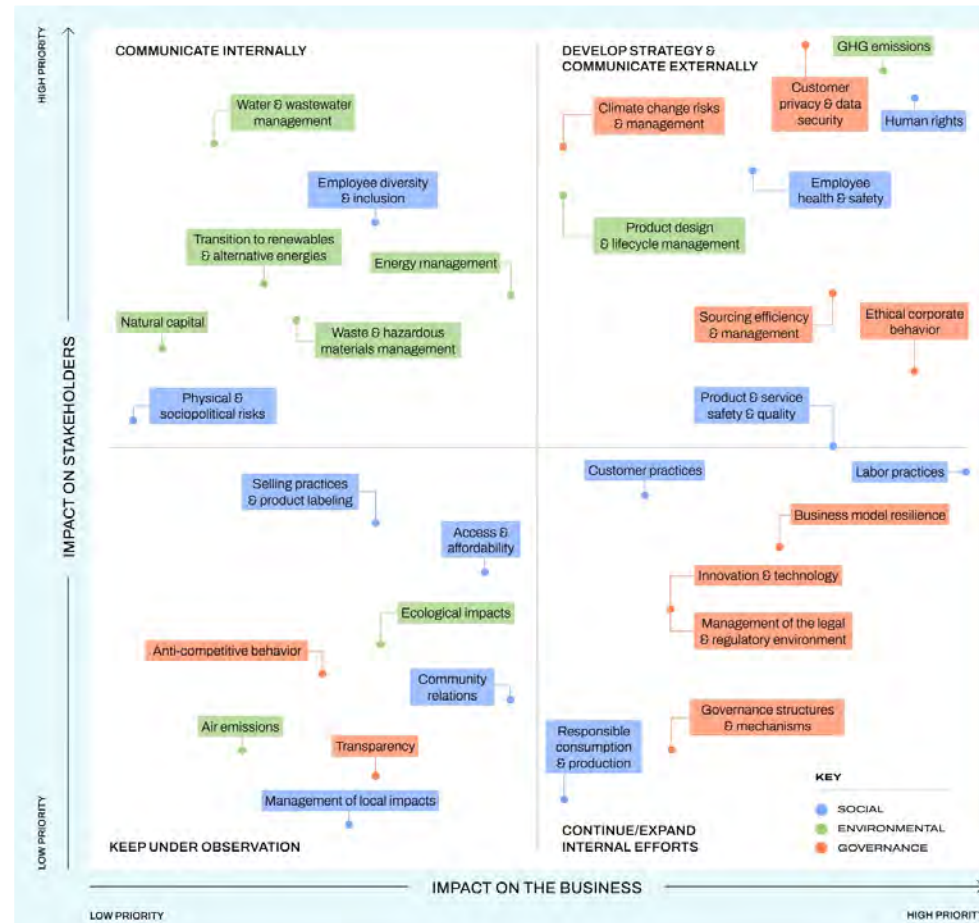
**Carrefour**



# Les risques – Quelques sources

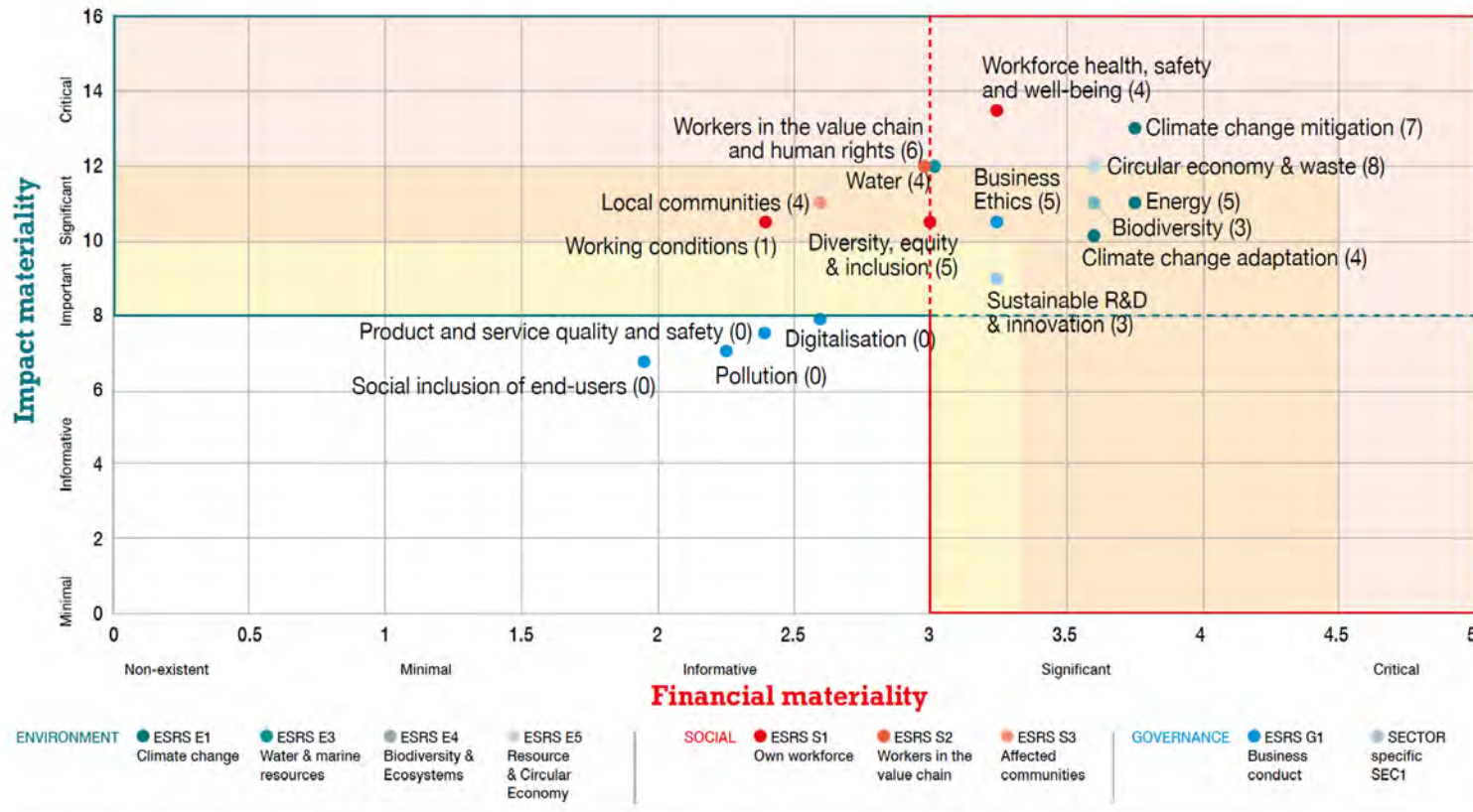
Les analyses des entreprises de votre secteur...

Textile - Shein



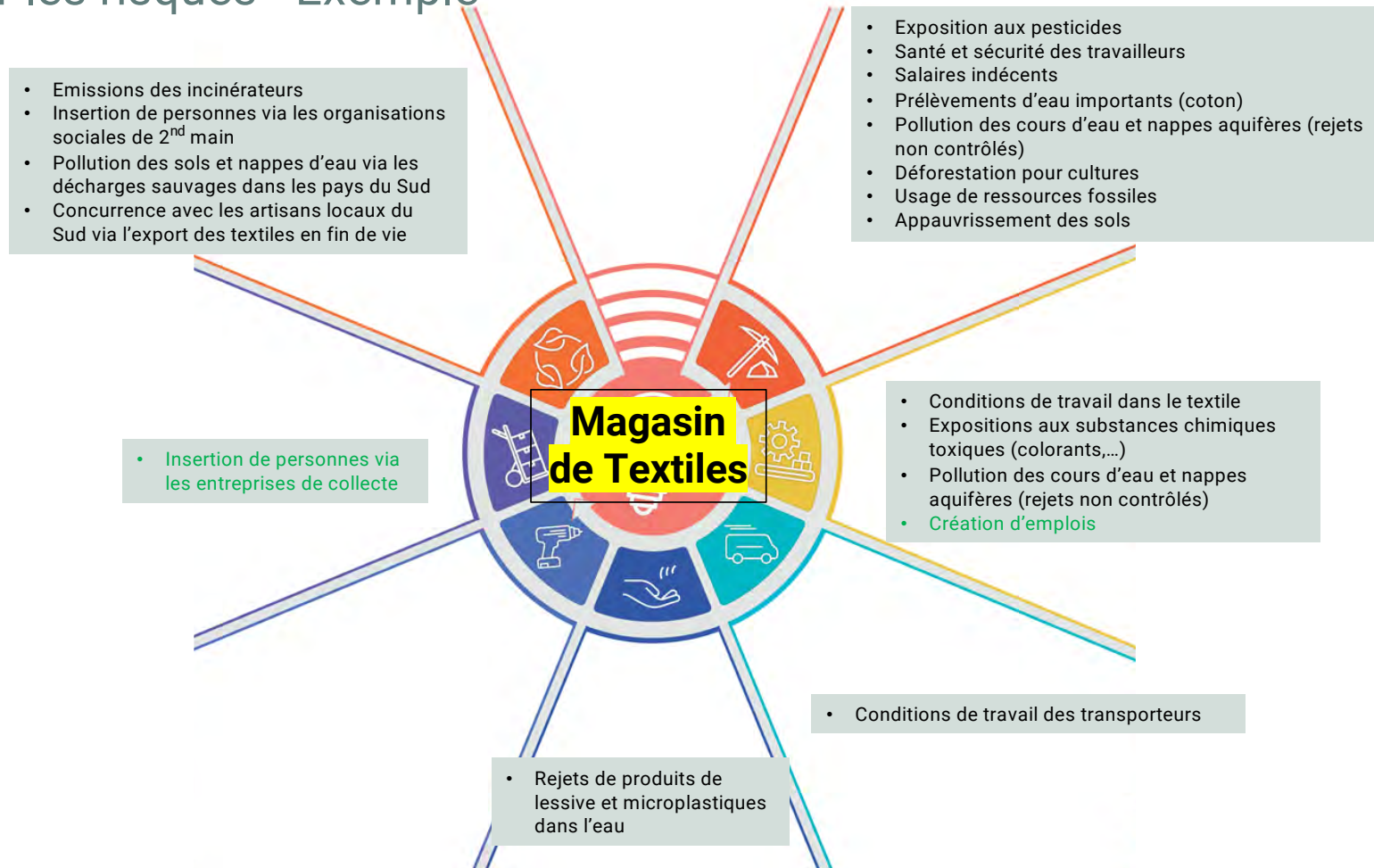
# Les risques – Quelques sources

Les analyses des entreprises de votre secteur...  
Construction - Besix



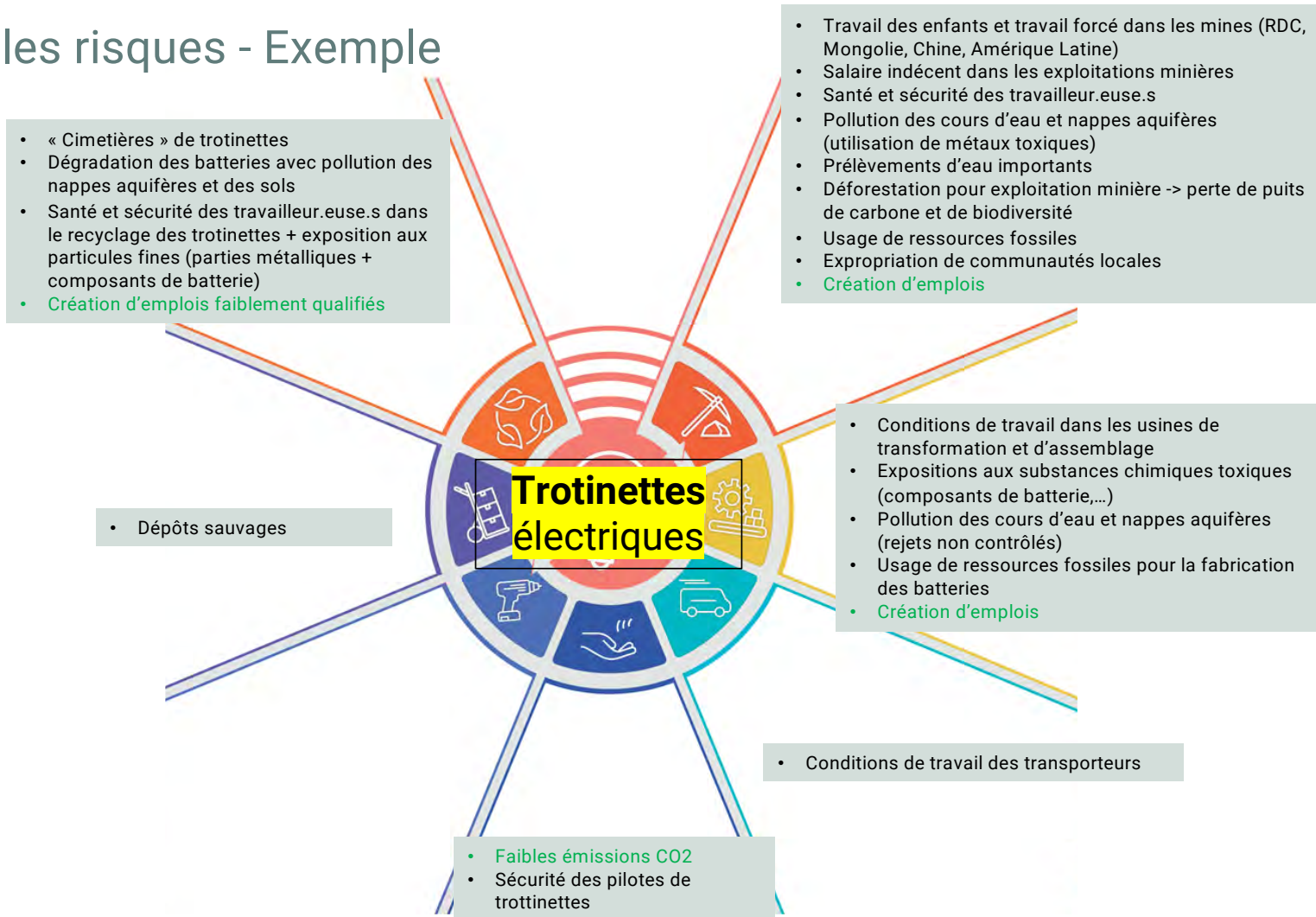
# Identifier les risques

## Identifier les risques - Exemple



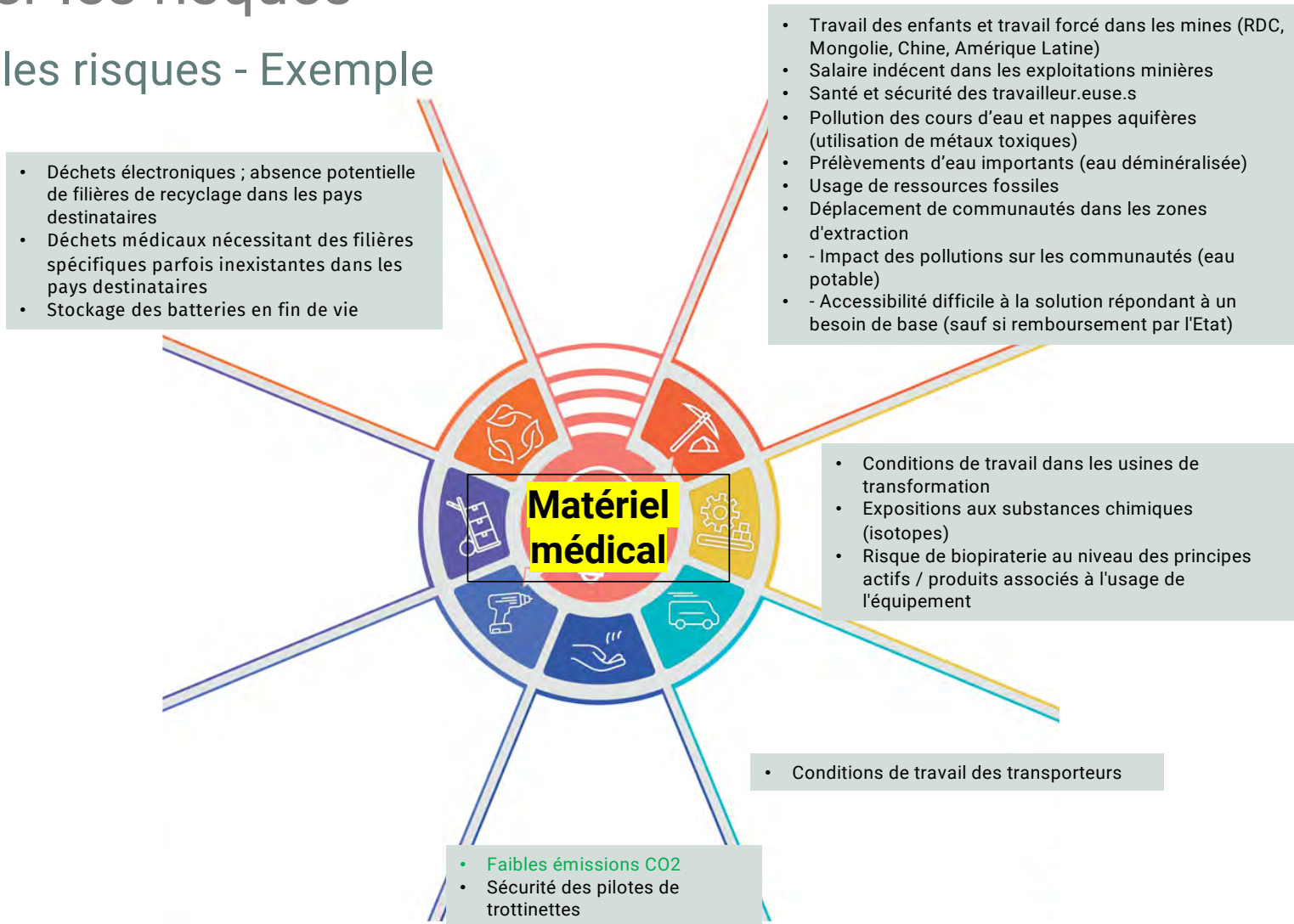
# Identifier les risques

## Identifier les risques - Exemple



# Identifier les risques

## Identifier les risques - Exemple



# Mettre en place – identifier les risques



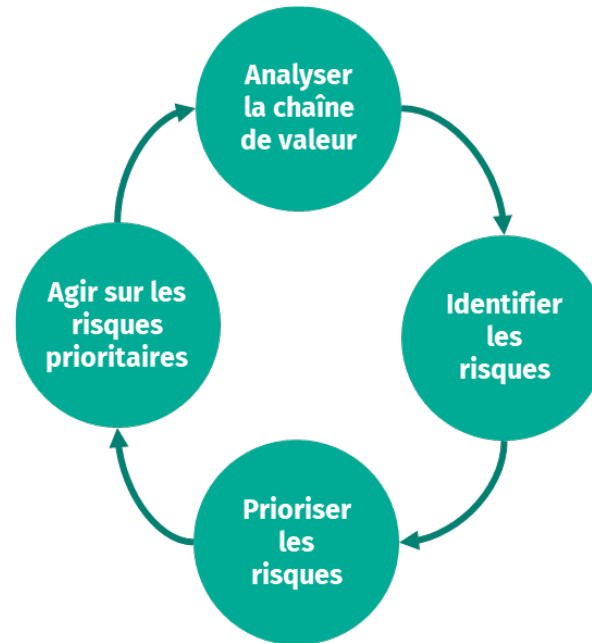
## Liste des risques



- Ouvrez la « Due Diligence Toolbox »
- Entrez dans l'onglet « Analyse Produit Risques »
- Complétez le fichier pour votre produit principal sur base des 5 cartes « Risques Impacts » que vous avez priorisées



# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



## Prioriser les risques

---

---

# Mettre en place – Prioriser les risques



Dimension	Description	Moins grave	Plus sérieux
<b>Échelle</b>	Quelle est la gravité/étendue d'un impact potentiel ?	Un jeune de 15 ans qui aide dans le magasin de ses parents.	Un enfant de 10 ans travaillant dans une mine de charbon.
<b>Taille</b>	Quelle est l'ampleur d'un impact potentiel ?	Expropriation partielle d'une famille	Déplacement forcé d'une communauté entière
<b>Remédiabilité</b>	Dans quelle mesure est-il difficile/facile de corriger un impact potentiel ?	Licenciement abusif d'un employé.	Cancer du poumon dû à une exposition à long terme aux polluants.

# Mettre en place – Prioriser les risques



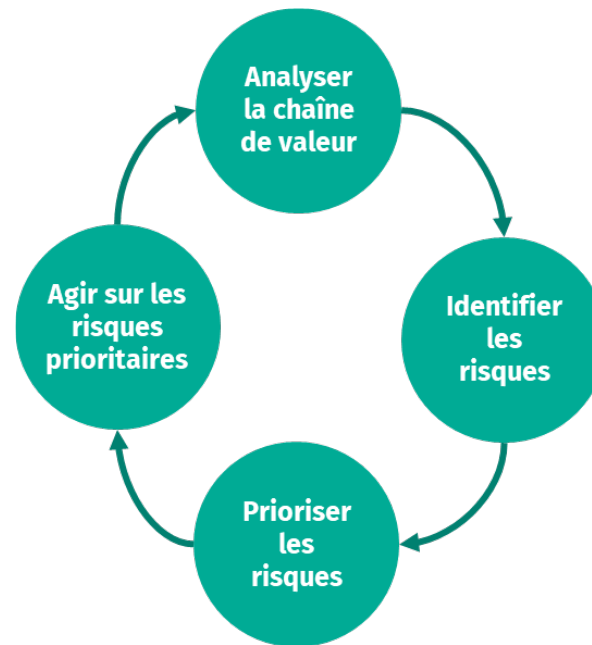
## Matrice de priorisation



- Ouvrez la « Due Diligence Toolbox »
- Entrez dans l'onglet « Analyse Produit Risques »
- Scorez les risques identifiés

*Si vous ne pouviez agir que sur un seul risque dans les 12 prochains mois, lequel choisiriez-vous?*

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



Agir sur les risques prioritaires

---

---

# Mettre en place – Plan d'action



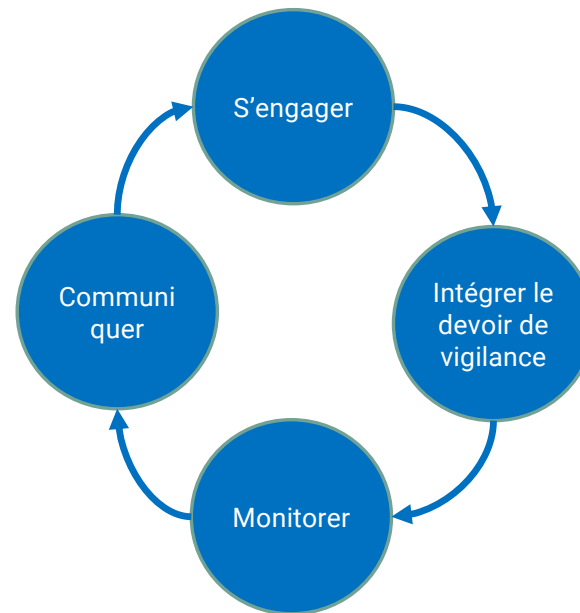
## Dashboard des actions d'atténuation et de prévention



- Ouvrez la « Due Diligence Toolbox »
- Entrez dans l'onglet « Roadmap - Plan d'Action »
- Complétez le fichier pour 3 risques priorités

*Quelle action d'atténuation vous semble réaliste à court terme... et laquelle –  
pourtant hyper critique - vous semble aujourd'hui hors de portée ?*

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES

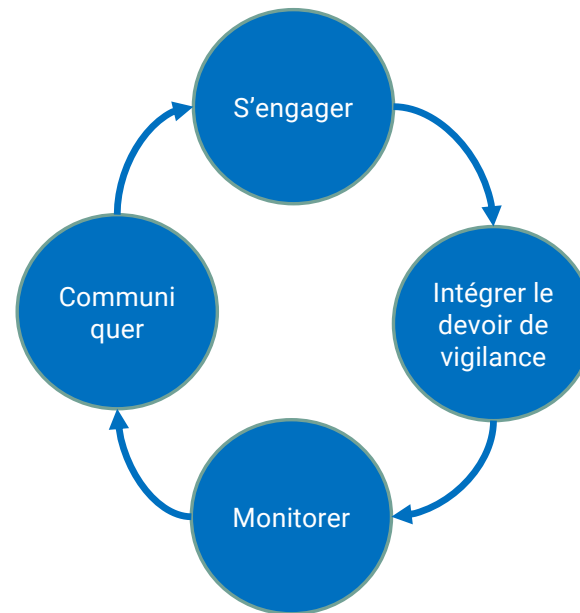


Piloter le devoir de vigilance

---

---

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



S'engager

---

---

# Piloter – S'engager



## Déclaration d'engagement – quel contenu ?

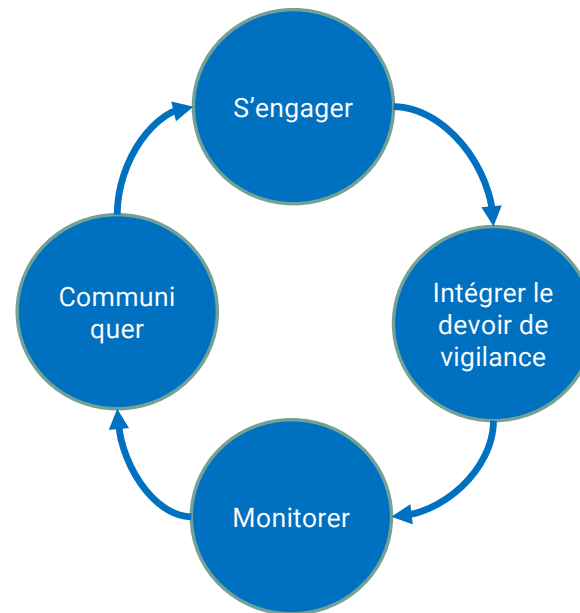
Élément constitutif	Indispensable	Facultatif
<b>Engagement global</b>	Engagement à prévenir et/ou à atténuer autant que possible les risques liés aux droits humains et à l'environnement dans vos propres opérations ainsi que dans vos chaînes d'approvisionnement.	Engagement explicite en faveur du devoir de vigilance ; références aux principes et conventions internationaux (par exemple, ONU, OIT, OCDE) ou à la législation européenne/nationale (par exemple, proposition de directive européenne).
<b>Description des risques</b>	Description des principaux risques pour votre entreprise/secteur OU (si c'est votre première étape) engagement à identifier et à hiérarchiser les risques.	Explication de la manière dont vous avez identifié et hiérarchisé les risques.
<b>Parties prenantes</b>	Engagement à dialoguer avec les parties prenantes concernées sur les risques et sur votre approche.	Liste des parties prenantes pertinentes

## Déclaration d'engagement



Que changerait concrètement, dans vos décisions quotidiennes, un engagement clair de la direction sur le devoir de vigilance ?

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



Intégrer le devoir de vigilance

---

---

# Piloter - Intégrer



## Renforcer les expertises (1)

1. Inventorier les pratiques et l'expertise déjà existantes au sein de votre propre entreprise.  
Exemples :
  - Existence d'un système de gestion environnementale (ISO14000, EMAS,...)
  - Existence de certaines pratiques de santé et de sécurité au travail qui peuvent être pertinentes pour les fournisseurs
  - Existence de certaines procédures pour sélectionner les fournisseurs ?
2. Attribuer la responsabilité du devoir de vigilance en interne. (une seule personne et/ ou un petit groupe de travail transversal multi-services)
3. S'assurer que les bonnes personnes au sein de votre entreprise possèdent l'expertise nécessaire, notamment pour les acheteurs et les commerciaux, souvent les premiers points de contact avec les fournisseurs et les clients / utilisateurs

## Achats responsables - Dépister les risques chez les fournisseurs (1)

- Ce dépistage peut vous aider à cibler vos actions pour atténuer les risques
- Il est fortement recommandé d'affiner cette évaluation par le biais d'une enquête ou d'un dialogue avec les fournisseurs
- **Attention !!!** Les résultats de ce dépistage ne sont pas destinés à pénaliser ou à exclure les fournisseurs.

## Achats responsables - Dépister les risques chez les fournisseurs (1)



- Listez votre top 3 de vos approvisionnements
- Pour chaque approvisionnement, répondez aux questions ci-après à l'aide de la « Due Diligence Toolbox »

## Piloter - Intégrer



- Risque dépendance : 1 ou plusieurs fournisseurs
  - Risque fournisseur principal : Fournisseur principal intégrant des politiques / certifications liées à l'environnement et/ou aux droits humains ou problème réputationnel
  - Risque pays : Pays de provenance à risque ou non : risque géopolitique, risque naturel
  - Risque produit : Produit à « risque » : disponibilité, volatilité du prix, médiatiquement sensible
  - Risque chaîne d'approvisionnement : en direct vs chaîne longue, opaque avec nombreux intermédiaires
- 
-

## Piloter - Intégrer

### Achats responsables - Mettre en place un code de conduite des fournisseurs (1)

- Un code de conduite a une importante valeur de sensibilisation
- il permet de clarifier vos attentes vis-à-vis des fournisseurs
- Il est rare que les fournisseurs refusent de le signer
- **MAIS** il n'offre aucune garantie à lui seul. Par conséquent, un code de conduite doit toujours être associé à d'autres actions visant à prévenir ou à atténuer les risques.

## Achats responsables - Mettre en place un code de conduite des fournisseurs (2)



- En trios de participant.e.s, identifiez les éléments qui doivent figurer dans un code de conduite

# Piloter - Intégrer

## Achats responsables - Mettre en place un code de conduite des fournisseurs (3)

Éléments constitutifs	Contenu	Conseils
<b>Engagement</b>	Pourquoi pensez-vous qu'il est important pour vos fournisseurs de prêter attention aux risques humains et environnementaux ?	S'appuyer sur votre propre déclaration d'engagement et s'assurer de la cohérence
<b>Portée</b>	Les fournisseurs doivent-ils simplement adhérer à votre code de conduite, ou vous attendez-vous à ce que leurs fournisseurs y adhèrent également ?	Privilégier la « cascade » d'adhésions
<b>Liste des critères</b>	Quels sont les critères en matière d'environnement et de droits humains auxquels les fournisseurs doivent se conformer ?	
<b>Suivi</b>	(Comment) Le respect du code de conduite sera-t-il garanti ?	demander aux fournisseurs de fournir leurs propres preuves de conformité au code.
<b>Non conformité</b>	(Comment) Le respect du code de conduite sera-t-il garanti ?	Préférer de travailler ensemble sur un plan d'amélioration que de mettre fin à une relation avec un fournisseur

## Achats responsables – Propres pratiques d'achat

*Qu'est-ce que vous faites aujourd'hui qui pourrait, même sans le vouloir, créer un risque chez vos fournisseurs ?*

- La manière dont vous achetez en tant qu'entreprise est au moins aussi importante.
- Des exigences irréalistes ou incohérentes en matière de prix ou de délais de livraison peuvent saper vos autres actions visant à atténuer les risques, voire créer de nouveaux risques

# Piloter - Intégrer

## Achats responsables – Propres pratiques d'achat (1)

### Pratiques d'achats

- Prix agressifs
- Délais de livraison irréalistes
- Des exigences irréalistes en matière d'environnement et de droits humains
- Incitants des acheteurs focalisés sur le prix, le délai de livraison,...



### Pression sur les fournisseurs

- Difficultés rencontrées dans la planification de la production et le respect des délais
- Difficulté à sortir d'une logique orientée coûts
- Manque de ressources pour répondre aux exigences en matière de durabilité



### Risques sur le lieu de travail

- Economies sur les coûts de main d'œuvre
- Economies sur les mesures de sécurité, sur la formation
- Journées de travail irrégulières et longues
- Pression au travail élevée
- Flexibilisation du travail : sous-traitance, travail temporaire, contrats court terme

## Achats responsables – Propres pratiques d'achat (2)

- Traitez les fournisseurs comme des partenaires égaux (solutions gagnant-gagnant, responsabilité partagée pour faire face aux risques)
- Evitez les demandes irréalistes et incohérentes  
*(injonctions paradoxales comme augmenter la pression sur les prix d'une part, et attendre des fournisseurs qu'ils investissent dans des systèmes de gestion environnementale d'autre part).*
- Planifier et suivre la production avec vos fournisseurs pour éviter toute pression inutile sur les fournisseurs et leurs employés

### Achats responsables – Propres pratiques d'achat (3)

- Assurez-vous que les collègues responsables des décisions d'achat comprennent et approuvent l'importance des achats responsables.
  - Eviter les incitants anti-devoir de vigilance pour les acheteurs – ex : systèmes de primes qui récompensent les acheteurs qui négocient de meilleures conditions avec les fournisseurs.
  - Garantissez des conditions de paiement équitables et transparentes avec paiements effectués dans les délais convenus.
  - Garantissez des prix équitables permettant de soutenir une production durable.
- 
-

# Piloter - Intégrer

## Diagnostic d'intégration du devoir de vigilance



- Vous allez recevoir une **check list des éléments d'intégration** à prendre en compte
- **Evaluez** – pour votre entreprise - **la situation** sur une échelle de 1 à 4 de chaque élément d'intégration
- Inscrivez dans la colonne « En place » les éléments déjà intégrés
- Inscrivez dans la colonne « A faire » les prochaines actions prévues

*Dans quels processus existants de votre entreprise le devoir de vigilance pourrait-il s'intégrer le plus naturellement ?*

# Piloter - Intégrer



## Diagnostic d'intégration du devoir de vigilance (1)

	Thématique	Situation (1-4)	En place (ce qui existe)	Actions (à faire)
1	Système de gestion environnemental			
2	Pratiques de santé et sécurité appliquées aux fournisseurs sous-traitants sur site			
3	Code de conduite fournisseurs			
4	Processus de sélection des fournisseurs incluant E,S et G			
5	Personne / Groupe de travail en charge du devoir de vigilance			
6	Devoir de vigilance « représenté » au Board			

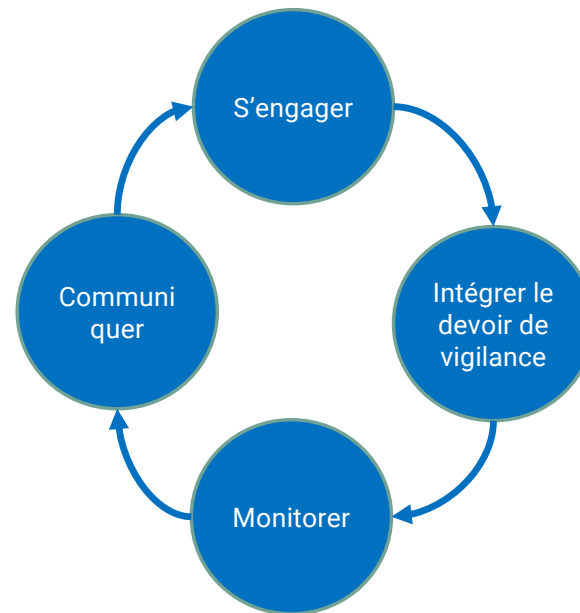
# Piloter - Intégrer



## Diagnostic d'intégration du devoir de vigilance (3)

	Thématique	Situation (1-4)	En place (ce qui existe)	Actions (à faire)
7	Adhésion des acheteurs aux principes des achats responsables			
8	Incitants associés aux pratiques d'achats responsables			
9	Capabilités des acheteurs en matière d'achats responsables			
10	Politique en matière de pratiques d'achats vis-à-vis des fournisseurs (prix équitables, conditions de paiement équitables, planification, relations partenariales)			

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



Monitorer – Assurer le suivi

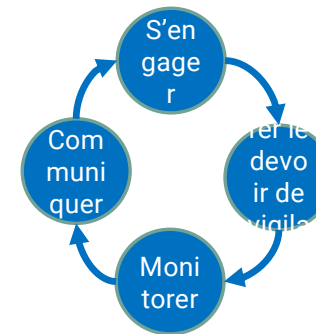
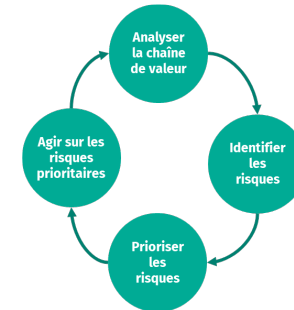
---

---

# Piloter - Monitorer

## Que monitorer ?

- Les impacts sur le terrain des actions d'atténuation des risques
- Les progrès dans les processus de mise en place du devoir de vigilance au sein de l'entreprise
- le retour d'information sur sa propre approche auprès des parties prenantes internes et externes



*Comment saurez-vous, dans un an, que vos actions ont réellement réduit le(s) risque(s) prioritaire(s) ?*



Formez 4 équipes

- 2 équipes identifient 5 indicateurs associés à l'impact des actions
- 2 équipes identifient 5 indicateurs associés au progrès de mise en place du devoir de vigilance
- Ensuite, 1 équipe « impact » et 1 équipe « progrès » se retrouvent pour partager et bonifier les propositions

# Piloter - Monitorer

Indicateurs – Quelques exemples



	Processus	Impact
<b>Qualitatif</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Devoir de vigilance à l'ordre du jour des revues de direction</li><li>• Taux de réalisation des actions liées à la mise en place du devoir de vigilance (% en préparation, % planifiées, % en cours, % terminées)</li><li>• Existence d'un engagement politique public en matière de droits humains et d'environnement,</li><li>• Description de la répartition des responsabilités entre le conseil d'administration, la direction et les fonctions opérationnelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Répartition des fournisseurs en fonction de leur maturité (à risque, en progrès, référence)</li><li>• Fournisseurs avec un système QHSE</li><li>• Changements observés dans les politiques des fournisseurs en matière de droits humains ou d'environnement</li></ul>

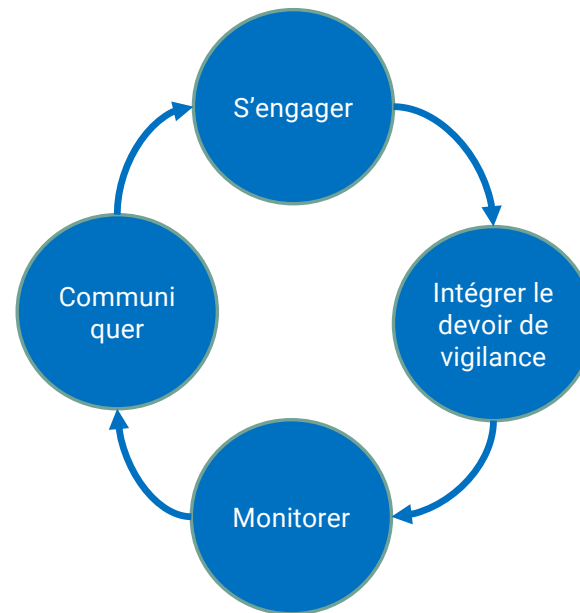
# Piloter - Monitorer

Indicateurs – Quelques exemples



	Processus	Impact
<b>Quantitatif</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de fournisseurs avec lesquels un dialogue sur les enjeux environnementaux et sociaux a été engagé</li><li>• Nombre de produits/services pour lesquels une analyse des risques a été effectuée.</li><li>• Pourcentage d'employés qui ont suivi une formation au devoir de vigilance</li><li>• Pourcentage des contrats fournisseurs incluant des clauses relatives aux droits de l'homme et à l'environnement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'incidents identifiés</li><li>• Nombre de plaintes reçues</li><li>• Taux de completion des actions correctives</li><li>• %age des achats associés à des fournisseurs présentant des risques</li><li>• % des ventes associés à des clients à risques</li><li>• Nombre de fournisseurs signataires du code de conduite</li><li>• Nombre et pourcentage de risques prioritaires liés aux droits humains et à l'environnement dont le score de gravité a diminué au fil du temps</li></ul>

# DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES



**Communiquer**

---

---

## Mettre en place - communiquer (1)

- **Communiquer régulièrement** sur votre compréhension progressive des risques, les mesures que vous prenez ou que vous prendrez, ...
  - **Accessibilité** à toutes les parties prenantes, y compris les titulaires de droits (travailleurs, communautés locales, etc.).
  - **Suffisamment détaillé** pour permettre une bonne compréhension de vos processus de devoir de vigilance.
  - **Adaptée à la gravité des risques**. En cas de risques très graves, vous êtes tenu de faire un rapport formel.
  - **Transparence et honnêteté** sur les risques auxquels vous êtes confrontés et sur les limites de votre approche vs la tendance parfois à se concentrer uniquement sur les réalisations positives
- 
-

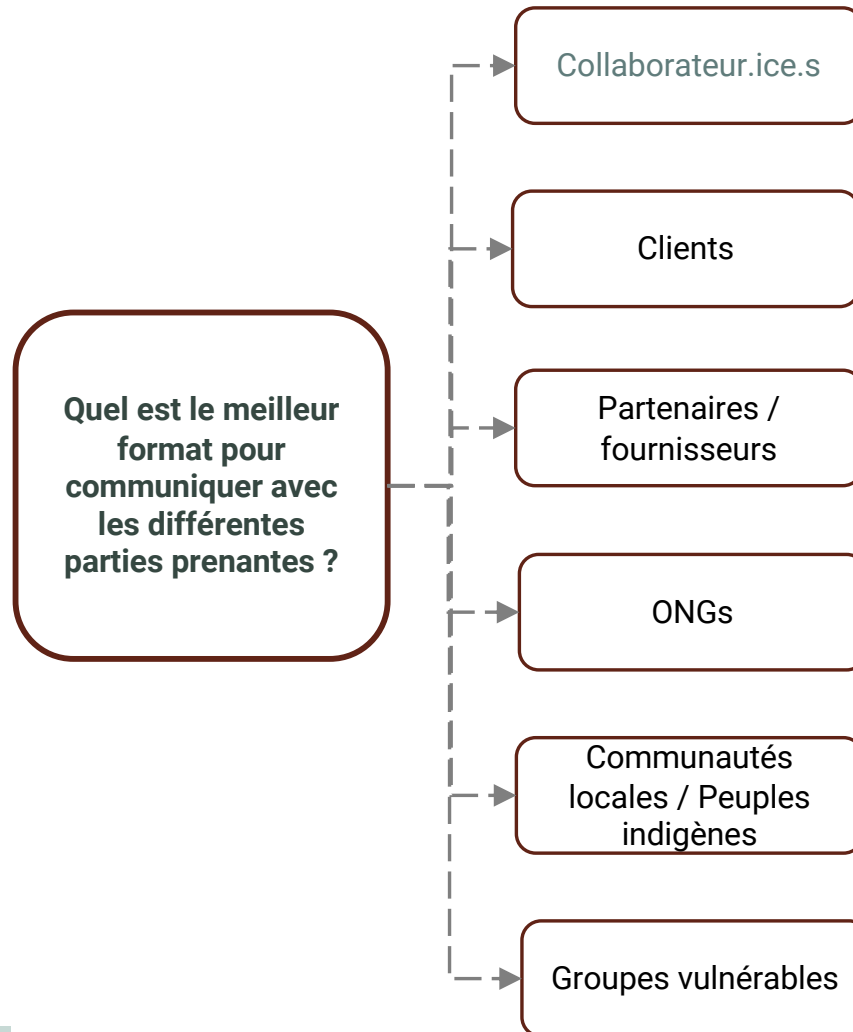
## Mettre en place - communiquer (2)

La communication sur le devoir de vigilance peut prendre **différentes formes**

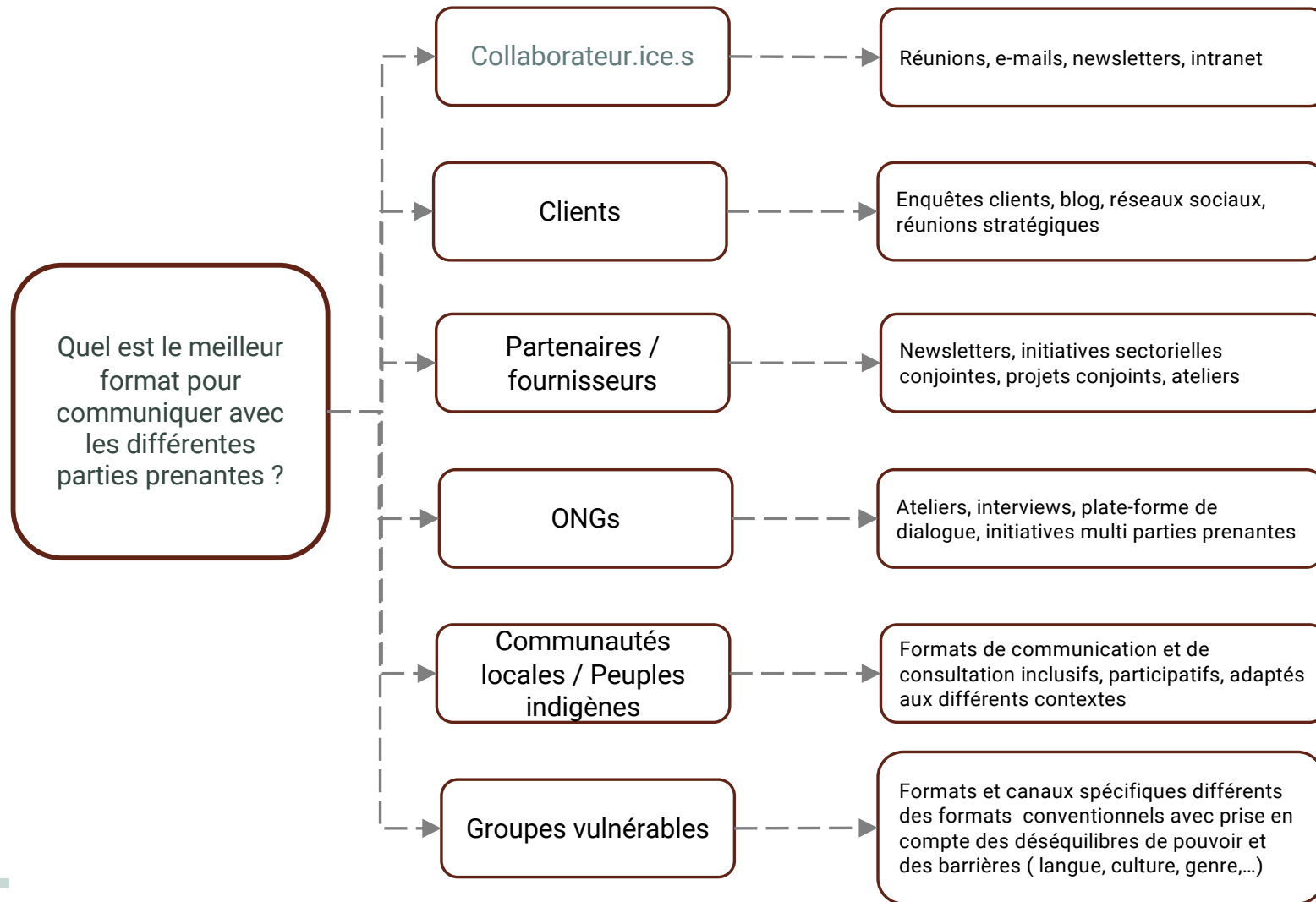
- Un rapport formel, par exemple dans le cadre d'un rapport de durabilité
- Une publication sur le site web mise à jour annuellement
- Une communication plus informelle et plus ciblée
  - messages sur les médias sociaux,
  - blog en ligne,
  - participation à des événements publics, à des conversations informelles avec des clients ou des fournisseurs...

*Qu'oseriez-vous communiquer aujourd'hui sur votre démarche de vigilance... et qu'est-ce qui vous retient encore ?*

## Mettre en place - communiquer (3)



# Mettre en place - communiquer (4)



- **L'outil prend** la forme d'un guide en ligne qui permet aux PME :
  - d'apprendre à connaître leurs propres chaînes de production et de valeur ;
  - d'apprendre à identifier les risques éventuels tout au long de cette chaîne en termes économiques, sociaux et environnementaux ;
  - de délimiter leur sphère d'influence ;
  - de découvrir comment améliorer leur impact pour réduire les risques et rendre leurs chaînes plus durables.

A collaboration  
between:

**2030** CEO Alliance for  
sustainability



# Business Leadership in Turbulent Times

Science, responsibility and the choices shaping the future

JUNE 23rd, 18:30



**Naomi Oreskes**

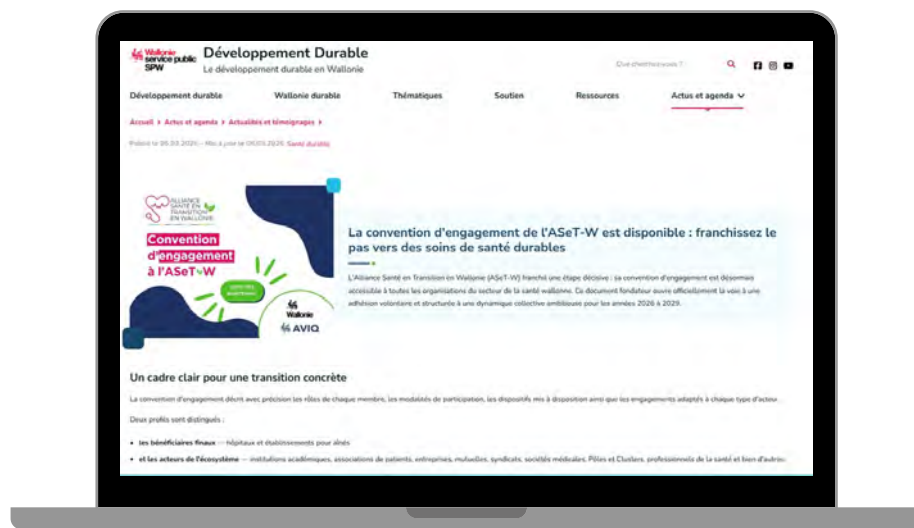
Historian of science, Harvard University  
Leading voice on climate science, disinformation, and  
the role of science in society

**Sign up here**



# Où trouver la convention?

## Sur le site du [developpementdurable.wallonie.be](https://developpementdurable.wallonie.be)



<https://developpementdurable.wallonie.be/home/actus-et-agenda/actualites/actualites/convention-engagement-asetw-disponible-soins-sante-durable.html>

# ALLIANCE SANTÉ EN TRANSITION EN WALLONIE



## L'ALLIANCE se base sur une approche MOBILISATRICE - VOLONTAIRE - IMPACTANTE



### ACTEURS

<b>RÉGION</b> • SPW DD • AViQ • MINISTRE	<b>COORDINATION</b> • MÖBIUS • CLIMACT	<b>PILOTES THÉMATIQUES</b> • SANHEA • UNESSA • THE SHIFTERS • SPW DD • SPW ARNE • MERCUR HOSP • ACAH	<b>MEMBRES</b> BÉNÉFICIAIRES FINAUX = HOPITAUX et ÉTABLISSEMENTS pour AÎMÉS ACTEURS de l'ÉCOSYSTÈME = tout acteur
---	--	---	---

### DISPOSITIFS

- pour les BÉNÉFICIAIRES FINAUX**
- 5 GROUPES THÉMATIQUES**
- DÉCARBONATION
  - RÉSILIENCE aux effets du DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE
  - ACHATS DURABLES
  - SENSIBILISATION des ÉTABLISSEMENTS des AÎMÉS
  - INFRASTRUCTURES DURABLES



- pour TOUS les MEMBRES**
- COMMUNAUTÉ de PRATIQUES**
- APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS
  - WEBINAIRES
  - RESSOURCES
  - AGENDA CENTRALISÉ
  - ...

- pour TOUT le SECTEUR**
- ÉVÈNEMENT ANNUEL**
- 

## COMMENT ADHÉRER ?

en signant la CONVENTION d'ENGAGEMENT



= PARTENARIAT avec les POUVOIRS PUBLICS RÉGIONAUX

### ENGAGEMENTS

- DÉCISION INTERNE**  
 DÉFINIR le REPRÉSENTANT LÉGAL et le POINT de CONTACT de l'ORGANISATION
- SIGNATURE**  
 de la CONVENTION par le REPRÉSENTANT LÉGAL de l'ORGANISATION  
 (formulaire à remplir dans la convention)

### POUR TOUT le MONDE BÉNÉFICIAIRES FINAUX ET TOUS les autres ACTEURS de l'ÉCOSYSTÈME

- ★ PARTAGE de CONNAISSANCES, d'OUTILS, de BONNES PRATIQUES, ...
- ★ PRÉSENCE à l'ÉVÈNEMENT ANNUEL
- en tant que **BÉNÉFICIAIRE FINAL** = hopitaux et établissements pour aîmés
- ★ DÉSIGNATION DU/DES DÉLÉGUÉS
- ★ IDENTIFICATION et MISE en ŒUVRE de 2 ACTIONS PAR GT
- ★ PARTICIPATION ACTIVE aux ATELIERS des GT et de ses TRAVAUX
- ★ SUIVI et ÉVALUATION
- en tant qu' **ACTEURS de l'ÉCOSYSTÈME**
- ★ MISE à DISPOSITION d'EXPERTISE à travers la Communauté de Pratiques et au sein des GT en fonction de la thématique (sur invitation)
- ★ MISE en ŒUVRE EN COURAGÉE d'ACTIONS INTERNES

### TIMING

- 📍 2026: LANCEMENT de la CONVENTION et des PREMIÈRES ACTIVITÉS GT, webinaires...
- 📍 2027: DÉPLOIEMENT
- 📍 2028: CONSOLIDATION
- 📍 2029: BILAN FINAL

vers la CONVENTION



vers la FAQ



SKETCHNOTE: STE PHANIE.LEFEVRE@SPW.WALLONIE.BE

# Questionnaire post formation: Devoir de Vigilance



# QUIZ QUESTIONS





# Your Sustainability Partner

CAP conseil s.r.l.

Rue du Sartau 58

1325 Chaumont-Gistoux -

Tel. +32 476 56 86 92

TVA BE0860226187

[www.capconseil.be](http://www.capconseil.be)

